Rapport d'activité

2007/2008

SOMMAIRE

Message des dirigeants 7

Historique de la société 8

Eurogerm en bref 9

Faits marquants de l'exercice 2007/2008 11

Evénements récents 12

Perspectives 2008/2009 12

Chiffres clés 13

Actionnariat et repères boursiers 15

Rapport de gestion 17

Gouvernement d'entreprise 35

- Informations concernant les mandataires sociaux 37
- Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne 39
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président 47

Comptes consolidés 51

- Bilan 53
- Compte de résultat 54
- Tableau de variation des capitaux propres 55
- Tableau consolidé des flux de trésorerie 56
- Annexe aux comptes consolidés 57
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 77

Comptes sociaux 81

- Bilan 83
- Compte de résultat 84
- Annexe aux comptes sociaux 86
- Tableau des filiales et participations 98
- Rapport des Commissaires aux Comptes 99
  - Rapport général 99
  - Rapport spécial 103

Assemblée Générale Ordinaire du 25 septembre 2008 111

- Avis de convocation et projet des résolutions 113

Calendrier de communication financière 117

Contacts 117

Message des dirigeants

M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

Hausse drastique et brutale des matières premières, hausse de l'énergie et des transports, accélération de la concentration de la filière blé-farine-pain, rapport euro dollar défavorable pour nos exportations (et tout cela sur un fond de crise financière !), rien ou presque, ne nous aura été épargné cette année…

Nous sommes donc fiers, dans ce contexte, de vous présenter des résultats en progression et fiers de nos associés et de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui, de par leur dynamisme, leur professionnalisme, et leur engagement efficace ont démontré une nouvelle fois, la solidité de notre modèle et notre capacité à nous adapter en période de « gros temps ».

L'intégration de LEAG en Espagne, GUSTALIS et IDS CONDIPOUDRE en France laisse augurer de belles perspectives de développement, de belles synergies ainsi que des réductions de coûts…

Notre nouvelle usine sera bientôt opérationnelle.

Tous les indicateurs sont donc bien orientés pour « contrer » ce contexte de morosité et pour continuer notre marche en avant au service de nos clients, partenaires, investisseurs et actionnaires …

Innovation et International restent nos « maîtres mots ».

Encore merci pour votre confiance.

M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué

Historique de la société

Dates clés

1989 Création de Eurogerm par Jean-Philippe Girard

1991 Invention de *Chronotec*

1998 Lancement de *Qualitec* et de *Evalsens*

1999 Création de **Eurogerm Algérie**

2001 Création de l'Institut Arpèges

2002 Création de **Eurogerm Sénégal**

2004 Lancement de *Qualitec Nutrition* et Création de **Eurogerm Mexico**

2005 Création de **Eurogerm Espana**

2006 Création de **Eurogerm Andina** (Pérou)

2007 Introduction sur Alternext de NYSE Euronext
Acquisition du **Groupe LEAG** en Espagne

2008 Prise de participation dans **IDS Condipoudre** et **GUSTALIS**

Palmarès

1994 1ère entreprise de la filière certifiée ISO 9001

1995 Trophée des « Espoirs de l'économie française »

2000 Trophée de l'Innovation décerné par l'INPI
Trophée Export « Challenge Bourgogne »

2003 Mise en place d'un dispositif de traçabilité par codes barres

2005 Prix de la performance « Société Innovante » (les Echos)

2006 Obtention de la certification ISO 22000 (Saint-Apollinaire)

2008 Obtention du label Pôle de Compétitivité VITAGORA

Eurogerm en bref

Notre métier : « ingrédientiste »

Correcteurs de meunerie

Solutions personnalisées

« Le plus régularité »

Améliorants de panification

Solutions fonctionnelles et gustatives

« Le plus qualité »

Concepts

Marketing et produits

« Le plus consommateur »

Ingrédients

Gammes technologiques, goût-couleur, solutions nutritionnelles

« Le plus nutritionnel »

Notre mission :

Concevoir, produire et commercialiser des correcteurs de meunerie, des améliorants de panification et des ingrédients pour plus de régularité, de qualité et pour mieux valoriser les produits de la filière Blé – Farine – Pain.

Objectif : aider nos clients à travers notre offre produits / services à développer des produits sources de plaisir et de satisfaction pour le consommateur.

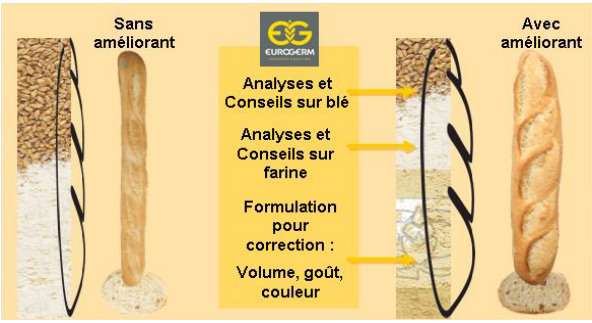

Une implication clé dans le pôle de compétitivité VITAGORA :

Toutes les compétences pour contribuer, au plan mondial, au développement d'une alimentation de qualité

VITAGORA®
The Taste, Nutrition and Health Innovation Pole
Pôle d'Innovation Goût - Nutrition - Santé

Eurogerm est partenaire clé fondateur du pôle VITAGORA centré sur les axes Goût / Nutrition / Santé

- Un travail synergique de filière avec des partenaires de premier plan : INRA, UMR MSE (Microbiologie des Sols et Environnement), UMR Flavic (Flaveur – Vision – Comportement du consommateur, CESG (Centre Européen des Sciences du Goût), CHU Dijon…

- Une dynamique de travail autour de projets innovants et moteurs dans la filière : Programme Farine +, La Ferme d'excellence®, Céréalisable® (centre de R&D appliqué aux expertises variées (agronomique, technologique, sanitaire…)

- Conso'Lab® : des outils de mesure des préférences des consommateurs

  - Analyse des consommations réelles et du consentement à payer
  - Test de mise en marché de nouveaux produits, de praticité et d'emballages,…

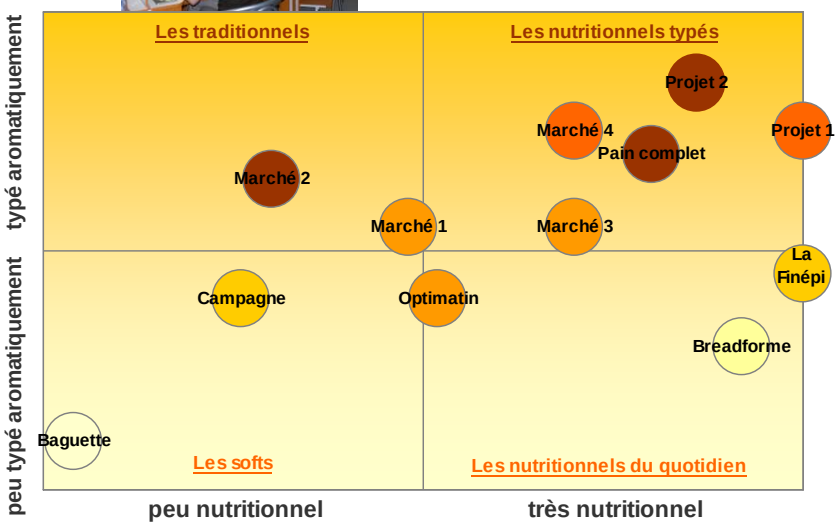

Faits marquants de l'exercice 2007/2008

- **Développement de l'innovation et de l'offre produits** avec des solutions innovantes pour amortir l'impact de la hausse du prix des matières premières, tout en préservant la qualité et le goût du produit final :

  - F.R.A.S. (fat Replacer assistant System), un service d'assistance au remplacement partiel des matières grasses conçu par Eurogerm pour répondre à la hausse des matières grasses et à la problématique nutritionnelle de réduction ;

  - PASTAMIX, une formulation innovante, issue de la R&D Eurogerm, permettant le remplacement du blé dur par du blé tendre ;

- **Poursuite du développement à l'international** avec le recrutement d'un responsable commercial dédié Europe et la mise en place des filliales au Maroc et au Brésil ;

- **Acquisition du Groupe LEAG en Espagne** qui permet à Eurogerm de devenir leader du secteur en Espagne et de renforcer sa présence sur le marché sud américain ;

- **Extension du site Eurogerm saint-Apollinaire** avec la construction d'un nouveau bâtiment de production avec une ligne dédiée « Industries de panification » et la création d'un troisième niveau.

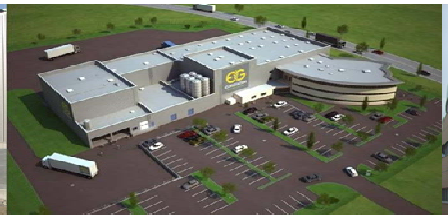

Evénements récents

- **Prise de participation dans IDS Condipoudre, spécialiste des conditionnements à façon,** qui renforce le leadership d'Eurogerm au sein de la filière Blé-Farine-Pain et qui lui permet de devenir un acteur de premier plan dans l'industrie agroalimentaire française, européenne et internationale ;

- **Prise de participation dans Gustalis, spécialiste des avant-produits de Boulangerie-Pâtisserie,** qui permet à Eurogerm de proposer une offre unique de formulation et de conditionnement à façon dans 4 segments de la filière élargie Blé-Farine-Pain-Pâtisserie et de dynamiser son activité aussi bien en France qu'à l'international.

Perspectives 2008/2009

- **Croissance externe** avec le ciblage de sociétés pouvant permettre l'élargissement de l'offre produits et l'accélération du développement à l'international ;

Sites de production	Saint-Apollinaire · Quétigny · elcéa
Filiales	Algérie 1999 · Sénégal 2002 · Mexico 2004 · Andina 2005 · Maroc 2008 · Brésil 2008
Acquisitions et participations	LEAG · Gustalis · IDS Condipoudre

- **Intensification** du **sourcing monde** matières premières **;**
- **Création de synergies produits / marchés** avec LEAG, IDS Condipoudre et Gustalis ;
- **Densification** des programmes d'**innovation.**

Des leviers importants pour l'accélération du développement et la poursuite d'une croissance rentable sur l'exercice en cours

Chiffres clés

Compte de résultat consolidé simplifié au 31 mars 2008

En millions d'euros	31/03/07 12 mois	31/03/08 12 mois	Variation
Chiffre d'affaires	**39,1**	**43,0**	**+ 10,1%**
Marge brute	**18,5**	**19,7**	**+ 6,4%**
En % du CA	***47,5%***	***45,9%***	
Résultat d'exploitation	**4,8**	**4,9**	**+2,0%**
En % du CA	***12,2%***	***11,3%***	
Résultat courant des entreprises intégrées	**4,8**	**5,2**	**+10,1%**
En % du CA	***12,2%***	***12,2%***	
Résultat net (part du Groupe)	**3,1**	**3,5**	**+12,3%**
En % du CA	***7,9%***	***8,1%***	

Au **second semestre**, le **résultat net part du Groupe** s'établit à **1,9M€**, en progression de **+23,3%** par rapport au premier semestre (+17,2% à périmètre constant hors intégration du Groupe LEAG sur le premier trimestre 2008).

Bilan consolidé simplifié au 31 mars 2008 (en M€)

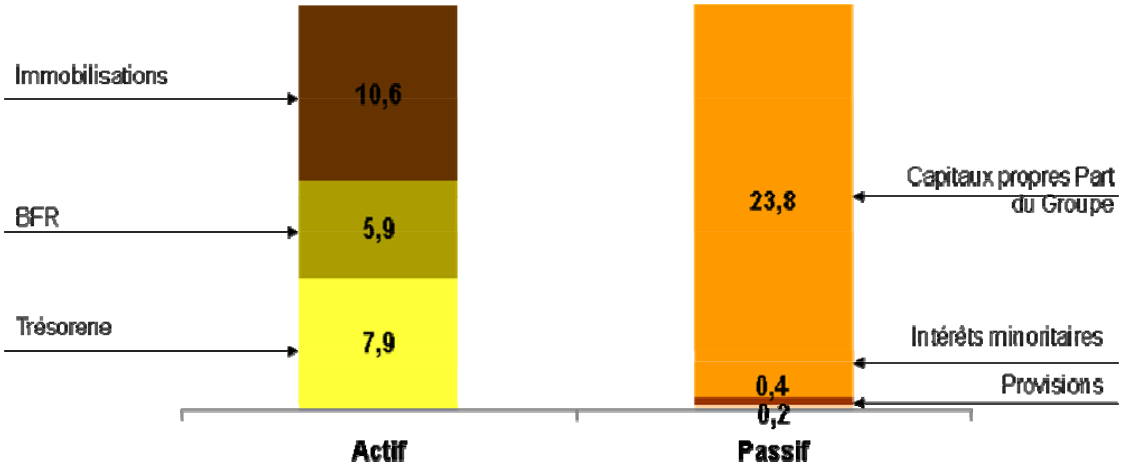

Une croissance du chiffre d'affaires malgré un environnement perturbé par la hausse du coût des matières premières et l'évolution défavorable de la parité euro/dollar (en M€)

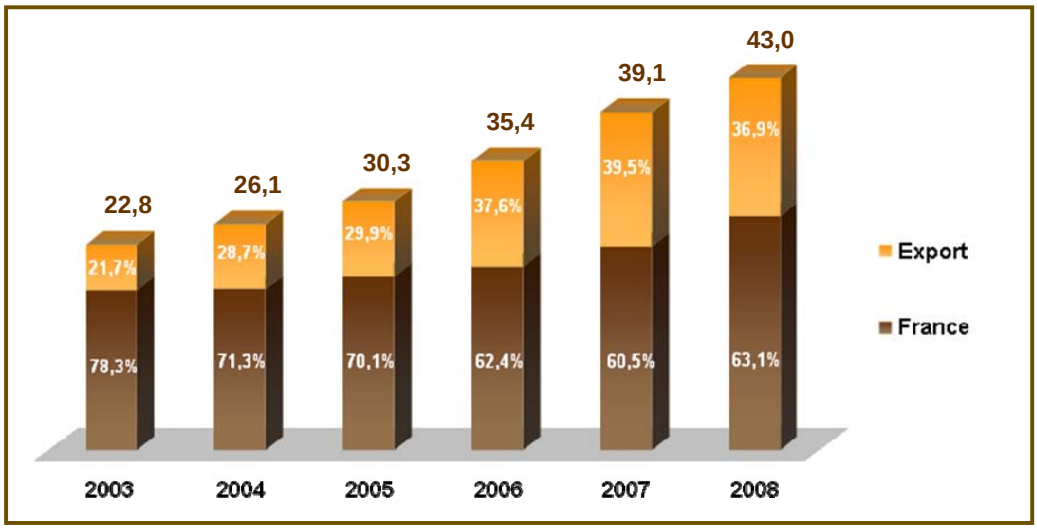

Une croissance rentable

Évolution de la marge brute
(en M€ et % du CA)

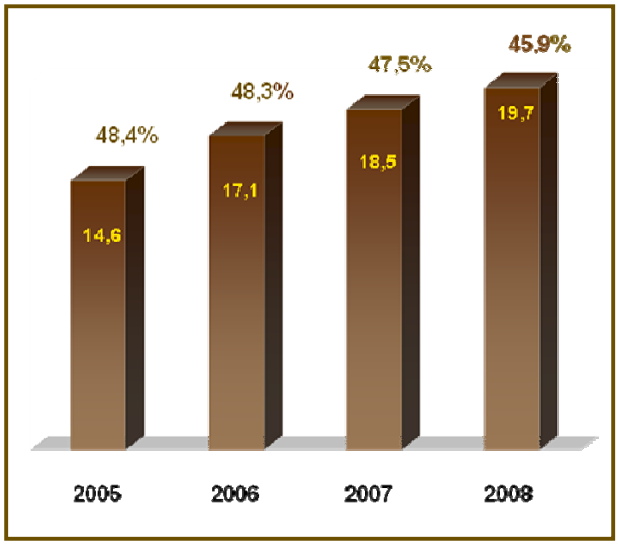

Évolution du résultat d'exploitation
(en M€ et % du CA)

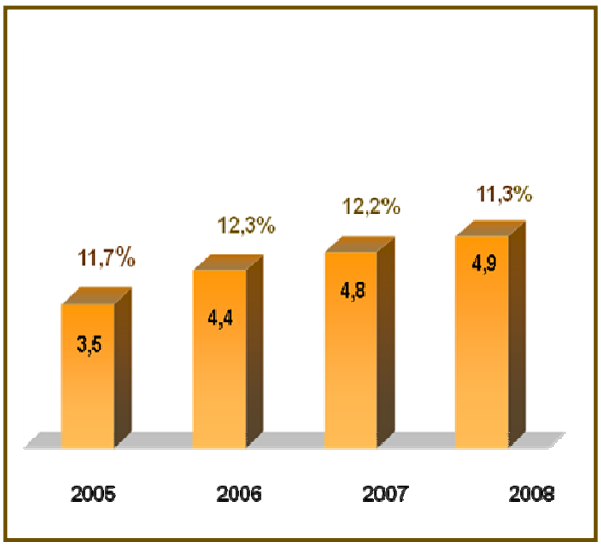

Actionnariat et repères boursiers

Répartition du Capital au 31 mars 2008

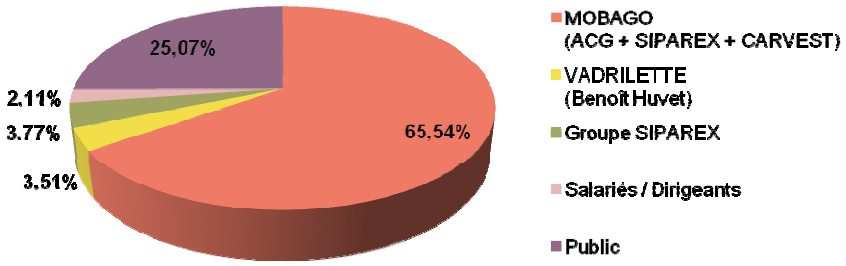

Fiche Boursière

Nombre de titres : 4 295 521
Cours : 12,09€
Plus haut : 16.53€ (le 2 juin 08)
Plus bas : 10.78 (le 13 février 08)
Volume journalier moyen : 1 434 titres
Mkt Cap : 51,9 M€

Isin : FR0010452474 / Mnémo : ALGEM
Cotation en continu

Données au 22 septembre 2008

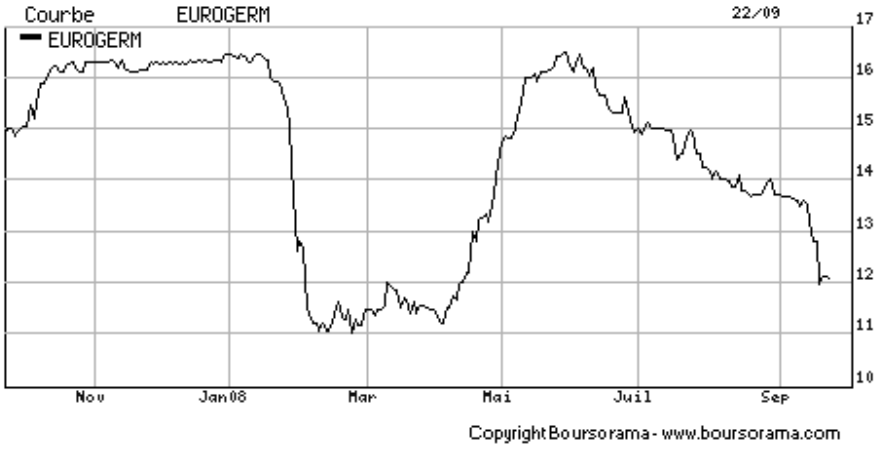

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos au 31 mars 2008

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPTEMBRE 2008

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Faits marquants de l'exercice :

Introduction sur le marché Alternext de NYSE Euronext

Le principal fait marquant de l'exercice 2007/2008 concerne l'introduction en bourse d'Eurogerm sur Alternext de NYSE Euronext. Cette opération, qui a été conclue le 3 avril 2007, a été réalisée au prix de 16,73€ l'action, par une augmentation de capital de 528 801 actions et par cession de 495 136 actions. Les fonds ainsi levés au titre de l'augmentation de capital se sont élevés à 8,8 M€ bruts.

Conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000, les frais d'introduction en bourse à la charge de la société (845 K€) ont été comptabilisés :

- par imputation sur la prime d'émission pour les frais relatifs à l'augmentation de capital (629 K€), soit 420 K€ nets d'impôts ;
- en charges exceptionnelles pour les autres frais relatifs aux opérations d'introduction, soit 215 K€.

Obtention du permis de construire pour l'extension des bâtiments et du laboratoire de recherches de Saint-Apollinaire

Le permis de construire a été accordé le 7 juin 2007. Les travaux, en cours à la date du 31 mars 2008, ont pour objet la création d'un deuxième étage à usage de laboratoires de recherche et de bureaux et l'extension de la partie d'immeuble à usage de production et de stockage pour une surface SHON totale de 5 218 m². Le montant total de l'investissement prévu (immobilier et matériels de production) s'élève à près de 6 M€.

Acquisition du groupe LEAG

Le 11 décembre 2007, Eurogerm a acquis 100% du capital du Groupe LEAG, acteur majeur des correcteurs de meunerie et améliorants de panification en Espagne.

Créé en 1949 et situé à Barcelone, le Groupe LEAG se compose de deux entités :

- Laboratorio Ensayos y Analisis Girona (LABORATORIO) qui assure la conception et la production d'améliorants de panification et de correcteurs de meunerie ainsi que leur commercialisation auprès du secteur de la meunerie ;
- LEAG Girona (LEAG), qui prend en charge les achats auprès de LABORATORIO et commercialise les améliorants auprès des industriels de la boulangerie et du secteur agroalimentaire.

En 2007, le groupe LEAG a réalisé un chiffre d'affaires de 5,0 M€.

Activité du Groupe :

Le Groupe Eurogerm (« **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

Malgré un environnement perturbé par une forte hausse du coût des matières premières et par l'évolution extrêmement défavorable de la parité euro/dollar, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice ressort à 43,0 M€ en hausse de +10,1% par rapport à l'exercice précédent, +7,1% à périmètre constant hors intégration du Groupe LEAG sur le premier trimestre 2008. En effet, le chiffre d'affaires annuel d'EUROGERM a été favorablement impacté par l'intégration du Groupe LEAG (acquis à 100% en décembre 2007) qui a réalisé un chiffre d'affaires trimestriel au 31 mars 2008 de plus de 1,3 M€, avec des ratios d'exploitation proches de ceux d'EUROGERM (10,2% de marge d'exploitation).

Cette croissance du chiffre d'affaires global découle également d'une forte progression dans les activités d'améliorants de panification et d'ingrédients / concepts, respectivement de +13,6% et +13,3%, tandis que l'activité de correcteurs de meunerie, plus directement impactée par l'évolution des cours du blé, affiche une quasi-stabilité (-0,1%).

La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits est la suivante :

	Chiffre d'affaires		
En milliers d'euros	**31/03/2008**	**31/03/2007**	**Var. en %**
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	18 164	15 990	13,6%
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	9 683	9 690	-0,1%
Ingrédients, concepts et divers	15 175	13 396	13,3%
Total	**43 022**	**39 076**	**10,1%**
Dont France	*27 149*	*23 645*	*14,8%*
Dont export	*15 873*	*15 431*	*2,9%*
% France	***63,1%***	***60,5%***	
% Export	***36,9%***	***39,5%***	

L'activité en France progresse de +14,8% pour atteindre 63,1% du chiffre d'affaires global, contre 60,5% au cours de l'exercice précédent. Cette évolution confirme la réussite d'EUROGERM pour conquérir des marchés dans la meunerie et la panification, tout en offrant des produits toujours plus innovants et répondant aux exigences de ses clients.

L'activité à l'export a été plus soutenue sur le second semestre de l'exercice, notamment grâce à l'intégration du Groupe LEAG, avec une progression de +11,3% du chiffre d'affaires export entre le premier et le second semestre de l'exercice.
Le chiffre d'affaires export sur l'ensemble de l'exercice progresse ainsi de +2,9% par rapport à l'exercice précédent.

Compte de résultat consolidé :

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

En milliers d'euros	**31/03/2008 (12 mois)**	**31/03/2007 (12 mois)**	**31/03/2006 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	43 022	39 076	35 369
% de croissance	*10,1%*	*10,5%*	*16,8%*
Marge brute	19 735	18 545	17 087
% de marge brute	*45,9%*	*47,5%*	*48,3%*
Résultat d'exploitation	4 848	4 755	4 365
% de marge d'exploitation	*11,3%*	*12,2%*	*12,3%*
Résultat net part du groupe	3 465	3 085	2 915
% de résultat net part du Groupe / CA	*8,1%*	*7,9%*	*8,2%*

Dans le contexte de hausse du prix des matières premières la marge brute atteint 19,7 M€ et se maintient à un bon niveau de 45,9% du chiffre d'affaires, contre 47,5% lors de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2008, le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 4,8 M€ soit 11,3% du chiffre d'affaires. Il est en progression de près de 2% par rapport à l'exercice précédent, et ce malgré un renforcement des équipes technico-commerciales.

En raison d'une nette amélioration du résultat financier, le résultat net après impôt part du Groupe s'élève au 31 mars 2008 à près de 3,5 M€, en hausse de 12,3% par rapport à celui atteint au 31 mars 2007.

Situation financière du Groupe :

En milliers d'euros	**31/03/2008**	**31/03/2007**	**31/03/2006**
Actif immobilisé	10 586	6 243	6 299
Capitaux propres (part du groupe)	23 836	13 143	11 157
Intérêts minoritaires	384	449	281
Emprunts et dettes financières (1)	1 636	1 858	2 261
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	9 547	5 124	4 252
Trésorerie nette (2)-(1)	7 911	3 266	1 991

La situation financière du Groupe est très saine avec un niveau de capitaux propres élevé. Au 31 mars 2008, les capitaux propres part du groupe représentent 69% du total du bilan, contre 59% au 31 mars 2007 et 54% au 31 mars 2006.

Le Groupe n'a que peu recours à l'emprunt ou à l'endettement à long terme, puisque celui-ci représente moins de 5% du total du bilan au 31 mars 2008, et moins de 7% des capitaux propres part du groupe.

De plus, après prise en compte de la trésorerie disponible, le Groupe possède une trésorerie nette positive de 7,9 M€ au 31 mars 2008 contre 3,3 M€ au 31 mars 2007.

La marge brute d'autofinancement dégagée par le Groupe EUROGERM s'élève à 4,7 M€ au 31 mars 2008, en progression de 15% par rapport à l'exercice précédent, ce qui a permis au Groupe de financer sa croissance organique ainsi que ses investissements de production (1,6 M€) au cours de l'exercice.

Investissements réalisés par le Groupe :

Les investissements du Groupe se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 1,6 M€ dont 0,7 M€ concernent l'extension du site de Saint-Apollinaire. Le reste est lié essentiellement à la poursuite des développements informatiques initiés les années précédentes ainsi qu'à l'acquisition d'agencements et de matériels et outillages.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- la 1ère opération importante de croissance externe a été réalisée via l'acquisition de LEAG. Dès le 1er trimestre 2008, des audits des différentes unités ont été réalisés, suivis par leur mise en conformité aux normes de la maison mère ;
- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.

Des difficultés ont été rencontrées en raison du contexte de forte hausse des prix à répercuter.

Principaux risques et incertitudes :

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée notre Société sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- hausse continue du prix des matières premières,
- évolution de la parité euro/dollar ;
- risques liés aux hommes et aux savoir-faire du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité…).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble des risques auquel il est confronté. Le Président de la Société vous rend compte, dans son rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place dans la Société, des différents processus de contrôle et d'autorisation existants.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif, en raison de la répartition équilibrée de son endettement entre une rémunération à taux fixe et une rémunération à taux variable.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est également limité au risque de change peu significatif pesant sur les filiales étrangères en dehors de la zone Euro.

La Société n'utilise pas à ce jour d'instruments financiers pour la couverture de ses risques de change ou de taux d'intérêt, mais procède à une étude sur la couverture de change : certains clients ou filiales ont en effet demandé à être facturés en dollars ; il est également envisagé de recourir à des fournisseurs dont la devise de facturation est le dollar.

II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 14 mai 2008, la société Eurogerm SA a pris une participation à hauteur de 40% dans la société IDS Condipoudre basée dans l'Yonne. Cette société est spécialisée dans les conditionnements à façon de produits alimentaires.

III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de Recherche et Développement, La Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 à 1 097 K€.

IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009, par la croissance de l'activité des sociétés en place, l'intégration en année pleine du groupe LEAG et par le démarrage effectif de nouvelles filiales étrangères (Maroc et Brésil (à l'étude) au cours de l'exercice 2008/2009).

Dans un contexte de hausse du prix des matières premières, la Société devrait préserver ses niveaux de marges en répercutant la majorité de cette évolution sur ses prix de ventes en proposant des alternatives plus économiques, et en poursuivant sa politique d'innovation de l'offre « Produits et Services ».

Enfin, notre projet de construction d'une nouvelle usine est bien avancé, avec la fin des travaux et la mise en fonctionnement de l'outil de production prévues pour le dernier trimestre 2008.

V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable

VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 mars 2008, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 mars 2008				**Situation au 31 mars 2007**		
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 815 277	5 630 554	65,54	76,67	3 462 720	91,93	91,93
Société Vadrilette	150 784	301 568	3,51	4,11	188 480	5,00	5,00
Groupe SIPAREX (SIGEFI)	162 067	162 067	3,77	2,21	-	-	-
Autres (dont Public)	1 167 393	1 249 473	27,18	17,01	115 520	3,07	1,96
TOTAL	**4 295 521**	**7 343 662**	**100,00**	**100,00**	**3 766 720**	**100,00**	**100,00**

La société Mobago est une holding qui a pour seule activité la détention des titres de la Société. Elle est détenue majoritairement par la société ACG détenue à 100% par M. Jean-Philippe Girard, le Président Directeur Général de la Société.

La société Vadrilette est une holding de participations sans activité opérationnelle. Elle est détenue à 100% par M. Benoît Huvet, le Directeur Général Délégué de la Société.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.

VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes annuels vous indique les principales données financières de ces sociétés. Nous vous rappelons que les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII.

Prises de participation ou de contrôle

La Société a pris le contrôle intégral de la SARL ELCEA à compter du 31 juillet 2007.
La Société a pris une participation à hauteur de 100% dans le groupe espagnol LEAG – LABORATORIO, à compter de décembre 2007 (Cf. faits marquants ci-dessus).

VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
Filiales de commercialisation à l'export		
EUROGERM OVERSEAS	France	51 %
EUROGERM ESPANA	Espagne	60 %
Filiales étrangères de production et de commercialisation		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	75%
LEAG - LABORATORIO	Espagne	100%
Autres filiales		
ELCEA	France	100 %
EUROGERM ATELIER LIQUIDE	France	99,87 %

IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2008 :

La proportion du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 1,77% au 31/03/2008.

X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 37 846 410€ contre 35 752 345€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 5,86% ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 38 226 783€ contre 36 052 242€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 6,03% ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 33 509 951€ contre 31 348 417€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 6,90% ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 4 716 831€ contre 4 703 825 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 0,28% ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 978 597€ contre 3 673 604€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8,30 % ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 1 884 759€ contre 1 725 199€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 9,25 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 107 contre 108 au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 319 732 euros contre 265 852 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 20,27 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 555 340 euros contre 172 202 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 5 272 171 euros contre 4 876 027 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,12 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (459 580) euros, de la participation de 298 595 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 1 174 683 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 3 339 313 euros contre un bénéfice de 3 001 090 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 11,27%.

Au 31/03/2008, le total du bilan de la Société s'élevait à 30 102 078 euros contre 18 229 750 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 65,13%.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

La progression du résultat d'exploitation de la Société se caractérise par :

- l'évolution du chiffre d'affaires,
- le maintien de la marge brute,
- une bonne maîtrise des charges de structure, malgré un renforcement des équipes commerciales et de développement.

L'amélioration du résultat financier provient notamment des intérêts perçus sur les placements réalisés au cours de l'exercice liés notamment à l'introduction en Bourse de la Société réalisée en avril 2007.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel, de la participation et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est en progression par rapport à celui de l'an passé.

L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

Données en milliers d'euros	**31/03/2008**	**31/03/2007**
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	1 622	2 598
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(4 704)	(519)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	7 028	(1 231)
Flux nets globaux de trésorerie	**3 946**	**848**

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'emprunt et à l'endettement long terme.
La marge brute d'autofinancement qui a progressé de 19% à 3,9 M€ ainsi que les fonds reçus lors de l'introduction en bourse (8,8 M€ bruts), ont permis de financer l'acquisition du groupe LEAG, les investissements de l'exercice ainsi que le développement de l'activité. La trésorerie a progressé de 3,9 M€.

XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

XIII) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 mars 2008, le périmètre de consolidation du Groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Eurogerm Atelier Liquide SAS	Intégration globale	99,87 %	99,87 %	France	Quetigny	439 085 879
Eurogerm Overseas Sarl	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	St-Apollinaire	433 471 463
ELCEA Sarl	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Mazières en Gâtine	387 947 898
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Espana	Intégration globale	60,00 %	60,00 %	Espagne	Barcelone	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
LEAG Girona S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Laboratorio Ensayos y Analisis Girona S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	

Sociétés non consolidées

La société Eurogerm Maroc, constituée en mars 2008, n'a pas été consolidée au 31/03/2008, en raison du démarrage de son activité début avril 2008.

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Optimatin SARL	12,50 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Les principales données en matière d'activité, de résultat et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

Nous vous demandons conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

XIV) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 339 313 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 339 313 euros.

AFFECTATION

- Aux autres réserves, soit 2 050 656,70 euros
- A titre de dividende 1 288 656,30 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,30 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2008.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

XV) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2007	1 159 791	0	0
31/03/2006	1 059 390	0	0
31/03/2005	900 592	0	0

XVI) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 27 193 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.
Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 9 064 euros.

XVII) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 432-4 du Code du travail.

XVIII) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- M. Jean-Philippe Girard

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également Président de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté et gérant de ACG Participation.

Il est aussi :

- Gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Le Tennis Country Club des bois de Norges et Soielyon et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, Bourgogne terre de culture, Eurogerm Overseas, IM holding et Golf de Bourgogne.
- Président des SAS suivantes : Mobago, Informatique Minute et Eurogerm Atelier Liquide.
- Président de la société SA Caliax.

- M. Benoît Huvet

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale et opérationnelle du Groupe.

Il est aussi Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et des sociétés Vadrilette, Eurogerm Espana, Leag et Laboratorio.

- SIGEFI représentée par M. Bertrand Rambaud

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

ADEQUAT	HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS
ALTAMO	KERIA
BERNADET SAS	LACROIX EMBALLAGE
BOTANIC	LMBI (HOLDING BLANC D'IVOIRE)
C4L	MASTRAD FINANCE
CROISSANCE NERGECO	MEDIA PARTICIPATIONS PARIS
DECORALIS	MFC PROU-INVESTISSEMENTS
EUROGERM	MORIA
EUROTAB	ONE DIRECT SERVICES SA
EXTREME AGENCY	RAVE DEVELOPPEMENT
FIDEC	RAVE SA
FINANCIERE AMADEUS	REMA YOU DEVELOPPEMENT
FINANCIERE BCF	RHONE-ALPES PME GESTION
FINANCIERE PERFORMANCE	SES IBERIA PE (3 mandats)
FINANCIERE RICHEL	SIGEFI VENTURES GESTION
FINANCIERE SOGEXI	SIGERRA
FKB	SIPALAX
FRANCHE COMTE PME GESTION	SOFIMAGEST
GENEDIS INVESTISSEMENT	STEIN ENERGIE INVESTISSEMENT
GERARD PERRIER INDUSTRIE	SUD PARTNERS
GROUPE KELLER (ex Financière KI)	TECMO
HIPPO	UNICARTON
HOLDING SAINT AMAND	VISOTEC STRATEGIE

- M. Paul Klein (administrateur indépendant)

Monsieur Paul Klein est administrateur de la fondation Clément-Drevon et de la société d'exploitation du circuit de Dijon Prenois.

XIX) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)

Personne concernée	Nature de l'opération	Date de l'opération	Montant de l'opération
MOBAGO (société liée à Jean-Philippe GIRARD – PDG)	Cession de 215 443 actions	12/12/2007	3 375 991,81 €
SIGEFI PRIVATE EQUITY, administrateur	Acquisition de 16 209 actions	12/12/2007	253 995,03 €
SIGEFI PRIVATE EQUITY, administrateur	Acquisition de 145 848 actions	12/12/2007	2 285 594,86 €

XX) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Aucun des mandats de Commissaires aux comptes ne sont arrivés à expiration.

XXI) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

L'ensemble des administrateurs ont été nommés lors de l'assemblée générale en date du 2 février 2007 à 14 heures pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2010 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

XXII) JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 3 000 euros.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 7 juillet 2008

M. Jean Philippe Girard
En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société

ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE ETABLI CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE

	Durée de validité à compter du 2 février 2007	**Plafond autorisé en valeur nominale**	**Utilisation faite des délégations en cours d'exercice**
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	Augmentation de capital le 3 avril 2007 par création de 528 801 actions de 0,1 € de nominal, soit 52 880,1 € dans le cadre de l'introduction sur Alternext d'Euronext Paris.
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois et devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale concernée.	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles, à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant ou à instituer à l'initiative de la Société	5 ans	60.000 euros	

Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

*Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.

ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	31/03/2004	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	374 272	374 272	376 672	376 672	429 552
Nbre des actions ordinaires existantes	23 392	23 392	23 542	3 766 720	4 295 521**
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	26 123 804	28 746 235	33 458 175	35 752 345	37 846 410
Résultat avant impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	3 761 684	3 412 547	4 724 942	5 266 019	5 564 222
Impôts sur les bénéfices	871 924	857 114	1 074 277	1 392 928	1 174 683
Participation des salariés au titre de l'exercice	262 029	273 029	351 360	420 604	298 595
Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	1 804 104	2 132 227	2 525 921	3 001 090	3 339 313
Résultat distribué	900 592	900 592	1 059 390	1 159 791	1 288 656
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés					
mais avant dotations aux amortissements et provisions	112,33	97,57	140,15	0,92	0,95
Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	77,12	91,15	107,29	0,80	0,78
Dividende distribué à chaque action	38,50	38,50	45,00	0,31*	0,30
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	81	88	95	108	112
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 452 299	2 900 776	3 451 252	3 673 604	3 978 597
Montant des sommes versées au titre des avantages					
sociaux de l'exercice	1 026 489	1 276 350	1 612 611	1 725 199	1 884 759

** 0.27€ par action proposés à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 27 septembre 2007, suite à l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration le 15 mai 2007 (émission de 528 801 actions, soit un total de 4 295 521 actions).*
*** Suite à l'introduction en bourse le 3 avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions.*

Gouvernement d’entreprise

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- M. Jean-Philippe Girard

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également Président de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté et gérant de ACG Participation.

Il est aussi :

- Gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Le Tennis Country Club des bois de Norges et Soielyon et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, Bourgogne terre de culture, Eurogerm Overseas, IM holding et Golf de Bourgogne.
- Président des SAS suivantes : Mobago, Informatique Minute et Eurogerm Atelier Liquide.
- Président de la société SA Caliax.

- M. Benoît Huvet

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale et opérationnelle du Groupe.

Il est aussi Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et des sociétés Vadrilette, Eurogerm Espana, Leag et Laboratorio.

- SIGEFI représentée par M. Bertrand Rambaud

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

ADEQUAT	HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS
ALTAMO	KERIA
BERNADET SAS	LACROIX EMBALLAGE
BOTANIC	LMBI (HOLDING BLANC D'IVOIRE)
C4L	MASTRAD FINANCE
CROISSANCE NERGECO	MEDIA PARTICIPATIONS PARIS
DECORALIS	MFC PROU-INVESTISSEMENTS
EUROGERM	MORIA
EUROTAB	ONE DIRECT SERVICES SA
EXTREME AGENCY	RAVE DEVELOPPEMENT
FIDEC	RAVE SA
FINANCIERE AMADEUS	REMA YOU DEVELOPPEMENT
FINANCIERE BCF	RHONE-ALPES PME GESTION
FINANCIERE PERFORMANCE	SES IBERIA PE (3 mandats)
FINANCIERE RICHEL	SIGEFI VENTURES GESTION
FINANCIERE SOGEXI	SIGERRA
FKB	SIPALAX
FRANCHE COMTE PME GESTION	SOFIMAGEST
GENEDIS INVESTISSEMENT	STEIN ENERGIE INVESTISSEMENT
GERARD PERRIER INDUSTRIE	SUD PARTNERS
GROUPE KELLER (ex Financière KI)	TECMO
HIPPO	UNICARTON
HOLDING SAINT AMAND	VISOTEC STRATEGIE

- M. Paul Klein (administrateur indépendant)

Monsieur Paul Klein est administrateur de la fondation Clément-Drevon et de la société d'exploitation du circuit de Dijon Prenois.

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPTEMBRE 2008

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE (alinéa 6 de l'article L.225-37 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application de l'alinéa 6 de l'article L.225-37 du Code de Commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte (i) des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration (« **Conseil** ») de la société Eurogerm (« **Société** »), (ii) des procédures de contrôle interne mises en place par la Société et (iii) des limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du directeur général délégué.

A. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

1. Composition du Conseil

A la date d'établissement du présent rapport, le Conseil est composé des quatre (4) membres suivants :

- Monsieur Jean-Philippe Girard, demeurant 24, rue Buffon 21000 Dijon ;
- Monsieur Benoît Huvet, demeurant 12 rue Clément Hue 78120 Rambouillet ;
- Monsieur Paul Klein (administrateur indépendant selon la définition donnée par le rapport AFEP/MEDEF), demeurant 7 rue Henri Demesses, 21000 Dijon ;
- La société SIGEFI, société par actions simplifiée au capital de 1.891.336 euros, dont le siège social est situé 139 rue Vendôme 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 331 595 587, dont le représentant permanent est Monsieur Bertrand Rambaud.

Le mandat de chacun des administrateurs court pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2010 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

2. Fonctions du Conseil et compte rendu de son activité au cours de l'exercice écoulé

- Le Conseil définit la stratégie à moyen et long terme de la Société sur proposition du Président - Directeur Général. Pour ce faire, il peut utiliser tous les moyens disponibles à l'intérieur ou à l'extérieur de la Société ;

- Le Conseil approuve les objectifs quantitatifs et qualitatifs à court et moyen terme, présentés par le Président - Directeur Général et veille à leur cohésion avec la stratégie du Groupe approuvée par lui-même auparavant ;

- Le Conseil approuve toutes les décisions d'acquisition ou de vente de sociétés ;

- Le Conseil approuve tous les projets d'investissements stratégiques ;

- Le Président - Directeur Général, le Directeur Général Délégué, et leur équipe gèrent au quotidien le Groupe en respectant la stratégie du Groupe telle qu'approuvée par le conseil d'administration, dans le respect des procédures internes de gestion du Groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil s'est réuni cinq fois : le 3 avril 2007, le 15 mai 2007, le 2 juillet 2007, le 27 septembre 2007 et le 10 décembre 2007. Tous les administrateurs étaient présents à 4 réunions et 75% à une réunion.

Au cours de cet exercice, le Conseil a eu connaissance, examiné ou adopté les points suivants :

- Examen et approbation des procès verbaux des conseils d'administration précédents ;
- Revue financière (résultats et performances) et de l'activité (écoulée et perspectives) ;
- Revue de la stratégie ;
- Autorisation de conventions réglementées ;
- Examen du gouvernement d'entreprise ;
- Projet d'attribution de stock-options et de mise en place d'un Plan Epargne Groupe ;
- Arrêté des comptes annuels et semestriels ;
- Préparation et convocation de l'Assemblée Générale Annuelle de septembre 2007.
- Acquisitions ou cessions d'actifs et investissements significatifs (contrats de crédit-bail de l'extension des bâtiments) ;
- Augmentation de capital et fixation du prix d'introduction dans le cadre de l'inscription des titres de la Société sur le marché Alternext ;
- Autorisations diverses (signature du contrat de liquidité, de la convention de tenue du service titres…) ;

3. Direction générale

Deux personnes sont investies du pouvoir de direction. Toutefois, les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Un Directeur Général Délégué dont les pouvoirs sont limités a été désigné aux fins d'assister le Président, dans l'exercice des fonctions de direction de la Société.

4. Convocations et informations des administrateurs

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige sur convocation du Président. Lorsqu'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins des membres du Conseil peut demander au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Le Conseil se réunit au siège social ou en tout autre lieu (en France ou à l'étranger) désigné dans la convocation, sous la présidence de son Président ou, en cas d'empêchement, du membre désigné par le Conseil pour le présider.

Le Président préside les séances. En cas d'empêchement du Président, le Conseil désigne à chaque séance celui de ses membres présents qui présidera la séance. Le Conseil peut nommer, à chaque séance, un secrétaire, même en dehors de ses membres.

Il est tenu un registre qui est signé par les administrateurs participant à la séance du conseil.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou réputés présents sous réserve des aménagements apportés par le règlement intérieur en cas de recours à la visioconférence et autre moyen de télécommunication.

Sauf stipulation contraire des présents statuts et sous réserve des aménagements apportés par le règlement intérieur en cas de recours à la visioconférence ou autre moyen de télécommunication, les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ou réputés présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions définies par le règlement intérieur du conseil d'administration. Toutefois, la présence effective ou par représentation sera nécessaire pour toutes délibérations du conseil relatives à l'arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés ainsi qu'à l'établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du groupe ainsi que pour les décisions relatives à la révocation du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Par ailleurs, la moitié des administrateurs en fonction pourra s'opposer à la tenue d'une réunion du Conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Cette opposition devra être notifiée dans les formes et délais qui seront arrêtés par le règlement intérieur et/ou dans celles qui seraient déterminées par les dispositions légales ou réglementaires.

Tout administrateur peut donner, par écrit, mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance de conseil. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule des procurations reçues par application de l'alinéa précédent. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale administrateur.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial, coté et paraphé, et tenu au siège social conformément aux dispositions réglementaires.

B. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

1. Objectifs et acteurs du contrôle interne

Le processus de contrôle interne est défini par la Société comme l'ensemble des dispositifs visant à la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés par la direction générale :

- performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du Groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- respect des règles internes définies par la Direction et externes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité et sincérité des informations comptables et financières.

Ainsi, le système de contrôle interne est au sein du groupe Eurogerm (« **Groupe** ») :

- un dispositif visant à créer et maintenir une organisation permettant de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, technologiques, industriels, financiers, juridiques et de sécurité des denrées alimentaires, auxquels est exposé le Groupe ;

- un dispositif permettant de garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité, et de garantir la sauvegarde du patrimoine du Groupe.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- Le Président Directeur Général,
- Le Directeur Général Délégué,
- Le Directeur administratif et financier Groupe,
- Les Responsables assurance qualité et hygiène et sécurité,
- Le Directeur achats et administration des ventes,
- Les Directeurs commerciaux et Responsables marchés,
- Les Responsables de chaque Unité : Communication, Amélioration continue, Gestion des ressources humaines, Gestion des infrastructures, Sécurité alimentaire, Production, Recherche et Développement, Achats, Comptabilité/gestion, …

2. Le contrôle interne repose sur la mise en place de :

2.1 Procédures internes de contrôle et d'autorisation

Le Groupe a mis en place un système de contrôle interne lui permettant de maîtriser entre autres les risques suivants :

- risques liés aux produits ;
- risques liés à l'évolution du marché ;
- risques liés aux dispositions réglementaires applicables à l'industrie alimentaire ;
- risques liés à la préservation de son savoir-faire ;
- risques liés à ses approvisionnements.

2.1.1 Processus de contrôle des risques principaux

La majeure partie des contrôles est assurée par les différentes Unités, celles-ci étant définies et décrites par la Société dans son manuel de Management de la Qualité.

1/ La Direction Générale constitue la première de ces Unités : elle définit la stratégie de l'entreprise (objectifs, moyens, règles pour satisfaire les attentes clients) et coordonne le fonctionnement des autres Unités :

2/ La Communication : elle valide la diffusion de toute communication interne et externe. Elle assure également une veille concurrentielle produits et marchés en vue de permettre le bon positionnement des produits du Groupe.

3/ L'Amélioration continue : son rôle est transversal par rapport aux autres Unités. Elle doit garantir, par une veille permanente, que le Système de Management de la Qualité est bien défini, mis en œuvre et maintenu à tous les niveaux de l'organisation pour être en conformité avec la norme ISO 9001, les objectifs internes et les exigences de nos clients.

Pour cela, elle contrôle que toutes les actions correctives, nécessaires pour prévenir et éliminer les causes de dysfonctionnements ou les réclamations, sont en place et efficaces. Cette Unité assure également des audits internes et leur suivi.

4/ La Gestion des infrastructures : outre son rôle opérationnel dans l'entretien des infrastructures et matériels en vue d'assurer la conformité produits, elle vérifie que l'ensemble des matériels et infrastructures de la Société respecte la réglementation en vigueur sur la métrologie, la sécurité du personnel et l'environnement.

5/ La Gestion des ressources humaines : elle procède à des contrôles sur le respect de la confidentialité exigée de l'ensemble du personnel de la Société. De plus, elle veille à l'adéquation du contenu de la formation réalisée avec l'objectif initial qui lui était assigné. Réalise une veille réglementaire afin de s'assurer de l'adéquation des pratiques de l'entreprise avec la réglementation en terme de gestion du personnel (congés payés, formation, temps de travail..).

6/ L'Unité Sécurité Alimentaire, Traçabilité : elle doit garantir, par une veille permanente, que le système de Management de la sécurité des denrées alimentaires est bien défini, mis en œuvre et maintenu à tous les niveaux de l'organisation pour être en conformité avec la norme ISO 22000. A ce titre, cette Unité met en place et vérifie le respect des procédures nécessaires à la maîtrise des risques liés à la règlementation relative à la sécurité des aliments. A cet égard, elle réalise une veille réglementaire sur l'utilisation des produits, de l'étiquetage…, et contrôle le respect de cette réglementation et en particulier les règles liées à la traçabilité, l'étiquetage

7/ L'Unité Clients : Cette Unité veille au respect des règles édictées par le Groupe en matière de satisfaction client. Pour cela, elle met en place des enquêtes satisfactions clients. Elle a, en outre, activement participé au développement du système de gestion de la relation client (PROXICLIENT) qui permet une centralisation et une diffusion contrôlée de l'ensemble des informations relatives à chaque client : informations commerciales, financières, logistiques et qualité.

8/ Les Analyses laboratoires : Le Centre d'essais et le Laboratoire Physico-chimique contrôlent le respect des règles internes (cahiers des charges) et externes en matière de qualité des matières premières et des produits finis.

9/ L'Unité Achats : à travers la réalisation d'évaluation de ses fournisseurs et de leurs offres produits, elle s'assure de la pérennité de ses approvisionnements (qualité, sécurité, compétitivité, performance, traçabilité…).

10/ Le service Production : il contrôle les accès aux locaux de production et de stockage, afin de faire respecter les règles fixées en matière de confidentialité et d'hygiène et sécurité.

11/ L'Unité Comptabilité-Gestion : elle assure des contrôles et des vérifications de second niveau (ventes, achats, frais de déplacement et autres frais, …). Les procédures spécifiques liées à l'élaboration et au traitement des informations financières sont décrites ci-après dans le présent rapport.

Chaque Unité, via son Responsable, définit les moyens à mettre en œuvre et les plans d'amélioration nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par la Direction Générale.

A ce titre, une Revue de Direction a lieu semestriellement et permet à chaque Unité de présenter son plan d'amélioration.

2.1.2 *Processus d'élaboration et de contrôle des informations Financières*

Plusieurs procédures ont été mises en place afin de s'assurer du contrôle de la gestion financière et de la bonne information comptable du Groupe :

Le processus budgétaire : il porte principalement sur l'élaboration d'un budget des ventes, établi par les technico-commerciaux et validé par la Direction Générale. Un budget des investissements ainsi que des prévisions de Trésorerie sont réalisés.

Le reporting mensuel : il est élaboré autour des tableaux de suivi des tonnages, du chiffre d'affaires et de la marge brute, établis par la Direction Financière

Au niveau de la Société, Il est effectué par le Directeur Achats/ADV à destination de la Direction Générale.

Au niveau de l'activité grand-export, il est établi par le Directeur Commercial Export à destination de la Direction Générale.

Le processus d'arrêté comptable : les comptes intermédiaires et annuels de la Société sont préparés par l'Unité Comptabilité/Gestion, vérifiés par le Directeur Financier Groupe avant supervision par le Président. Ils font ensuite l'objet de contrôles de la part des Commissaires aux comptes.

En dehors des cycles comptables Achats/Fournisseurs et Clients/Ventes qui font l'objet de contrôles approfondis au regard de leur lien direct avec l'activité même de la Société, les cycles suivants font l'objet d'une surveillance spécifique par les différents acteurs majeurs du Contrôle interne financier :

Les investissements : des demandes sont établies annuellement par les Responsables d'Unité. Elles sont alors validées par la Direction Générale et font l'objet de contrôles par l'Unité Comptabilité/Gestion.

La trésorerie : au-delà des vérifications quotidiennes réalisées par l'Unité Comptabilité/Gestion, un tableau mensuel de la situation de trésorerie est adressé par la Direction Financière à la Direction Générale.

Un tableau mensuel de retards d'encaissement clients est également établi et envoyé par la Direction Financière à chaque Technico-commercial, à chaque Responsable Marché, ainsi qu'à la Direction Générale.

2.2 Procédures externes de contrôle

2.2.1 *Les Commissaires aux Comptes*

Ils réalisent leurs contrôles en mettant en œuvre les diligences propres à leur profession. Ils sont informés en amont des faits marquants et de l'activité de la Société et de ses filiales.

Ils présentent la synthèse de leurs travaux à la Direction Financière à l'occasion de l'arrêté semestriel et de la clôture annuelle.

Il convient de préciser que la société est dotée à ce jour de deux Commissaires aux Comptes titulaires et de deux Commissaires aux Comptes suppléants, conformément à la législation qui lui est applicable. Les filiales opérationnelles, françaises et étrangères, nomment des commissaires aux comptes ou des auditeurs dans le cadre des réglementations applicables.

2.2.2 *Les certifications*

La Société est engagée dans le développement d'une politique de qualité, d'hygiène, de sécurité des denrées alimentaires et de traçabilité totale concrétisée par l'obtention des certifications suivantes :

- ISO 9001 en 1994. En 2003, la Société a évolué vers ISO 9001 version 2000 dont le dernier renouvellement date de décembre 2006 ;
- ISO 22000 obtenue le 13 décembre 2006.

2.2.3 *Audit informatique externe*

La société a fait réaliser par un cabinet externe un audit de son système d'information. Cet audit a permis de valider la structure du Système d'information et constitue également la base du projet de mise en place d'une nouvelle GPAO (ERP) interfacée avec les applications spécifiques de la société.

3. Limitations des pouvoirs du Directeur Général Délégué

Le Directeur Général Délégué unique, Monsieur Benoît Huvet a tous pouvoirs pour représenter la Société dans ses relations avec les sociétés membres du groupe ainsi qu'avec les tiers, à l'exception des actes suivants pour lesquels il devra recevoir l'autorisation préalable du Président Directeur Général de la Société soit :

- acheter ou vendre des biens ou droits immobiliers,
- acquérir, vendre, louer ou prendre à bail un fonds de commerce,
- accorder des cautions et garanties relatives à des engagements de tiers à la Société,
- hypothéquer ou nantir des biens de la Société ou ses filiales,
- prendre une participation dans toute société, accroître, diminuer ou aliéner des participations existantes,
- réaliser des investissements d'un montant supérieur à Cinquante mille euros (50.000 €) par an cumulé,
- conclure ou résilier des contrats de travail avec des cadres supérieurs bénéficiant d'une rémunération annuelle supérieure à Trente mille euros (30.000 €) bruts par an,
- conclure ou résilier tous contrats en vigueur pour l'ensemble ou une partie significative du personnel de la Société ou ses filiales,
- conclure tous contrats ayant une contrepartie ou une valeur économique supérieure à cinquante mille (50.000) euros autres que des contrats de vente d'équipement/matériel.

Le 7 juillet 2008

_____

Le Président
Monsieur Jean-Philippe Girard

SA EUROGERM

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société EUROGERM, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière au 31 mars 2008

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON B 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société EUROGERM, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société EUROGERM et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2008
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C

S.E.C.C. COMMISSAIRE AUX COMPTES

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 136 000 €
37 C, Cours du Parc
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54

Patrick COLLOMB

Comptes consolidés

au 31 mars 2008

COMPTES CONSOLIDES EUROGERM 31 MARS 2008

- **BILAN CONSOLIDÉ**

en milliers d'euros	Note	31/03/2008	31/03/2007
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	1	3 159	-
Immobilisations incorporelles	1	465	457
Immobilisations corporelles	1	6 793	5 671
Immobilisations financières	1	169	115
ACTIF IMMOBILISE		**10 586**	**6 243**
Stocks et en-cours	2	3 462	2 275
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-
Créances clients et comptes rattachés	3	9 652	7 543
Autres créances et comptes de régularisation	4	1 522	968
Valeurs mobilières de placement	5	109	101
Disponibilités		9 438	5 023
ACTIF CIRCULANT		**24 183**	**15 910**
TOTAL ACTIF		**34 769**	**22 153**
PASSIF			
Capital social	6	430	377
Primes		9 398	1 024
Réserves consolidées		10 543	8 657
Résultat consolidé		3 465	3 085
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		**23 836**	**13 143**
INTERETS MINORITAIRES		**384**	**449**
PROVISIONS	7	**210**	**203**
Emprunts et dettes financières	8	1 636	1 858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	5 837	4 369
Autres dettes et comptes de régularisation	10	2 866	2 131
DETTES		**10 339**	**8 358**
TOTAL PASSIF		**34 769**	**22 153**

▪ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Note	31/03/2008	31/03/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	**43 022**	**39 076**
Autres produits d'exploitation	12	383	287
Production stockée		(2)	10
Production immobilisée		26	46
Achats consommés		(23 311)	(20 587)
Charges de personnel	13	(7 083)	(6 393)
Autres charges d'exploitation	14	(6 597)	(6 184)
Impôts et taxes		(652)	(686)
Dotations aux amortissements, dépréciations et	15	(938)	(814)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**4 848**	**4 755**
Résultat financier	17	389	2
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		**5 237**	**4 757**
Résultat exceptionnel	18	(280)	(21)
Impôts sur les résultats	19	(1 373)	(1 506)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		**3 584**	**3 230**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(57)	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**3 527**	**3 230**
Intérêts minoritaires		62	145
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**3 465**	**3 085**
Résultat net part du Groupe par action		0,81 €	0,82 €
Résultat net dilué part du Groupe par action		0,81 €	0,82 €

▪ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat consolidé	Total
31/03/2006	**377**	**1 024**	**6 871**	**(30)**	**2 915**	**11 157**
Affectation du résultat 31/03/2006			2 915		(2 915)	0
Dividendes distribués			(1 059)			(1 059)
Augmentation de capital						0
Variation écart de conversion				(30)		(30)
Variation des subventions			(9)			(9)
Divers			(1)			(1)
Résultat de l'exercice 31/03/2007					3 085	3 085
31/03/2007	**377**	**1 024**	**8 717**	**(60)**	**3 085**	**13 143**
Affectation du résultat 31/03/2007			3 085		(3 085)	0
Dividendes distribués			(1 160)			(1 160)
Augmentation de capital	53	8 374				8 427
Variation écart de conversion				(29)		(29)
Variation des subventions			(9)			(9)
Divers			(1)			(1)
Résultat de l'exercice 31/03/2008					3 465	3 465
31/03/2008	**430**	**9 398**	**10 632**	**(89)**	**3 465**	**23 836**

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
31/03/2006	**223**	**58**	**281**
Affectation du résultat 31/03/2006	58	(58)	0
Dividendes distribués	(34)		(34)
Variation de périmètre	62		62
Variation écart de conversion	(6)		(6)
Divers	1		1
Résultat de l'exercice 31/03/2007		145	145
31/03/2007	**304**	**145**	**449**
Affectation du résultat 31/03/2007	145	(145)	0
Dividendes distribués	(46)		(46)
Variation de périmètre	(74)		(74)
Variation écart de conversion	(8)		(8)
Divers	1		1
Résultat de l'exercice 31/03/2008		62	62
31/03/2008	**322**	**62**	**384**

▪ TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers d'euros	**31/03/2008**	**31/03/2007**
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	3 527	3 230
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets) (1)	935	768
Variation des impôts différés	93	(29)
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	10	(1)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**4 565**	**3 968**
Variations de stocks et en-cours	(899)	(282)
Variation des créances d'exploitation	(1 399)	(620)
Variation des dettes d'exploitation	(71)	19
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**(2 369)**	**(883)**
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	**2 196**	**3 085**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 551)	(738)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	20	11
Variation des immobilisations financières	(32)	(2)
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	(3 868)	
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	919	(50)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**(4 512)**	**(779)**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	8 427	62
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 160)	(1 059)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(46)	(34)
Emissions d'emprunts	38	25
Remboursements d'emprunts	(503)	(423)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**6 756**	**(1 429)**
Incidence de la variation des taux de change	**(17)**	**(5)**
Trésorerie d'ouverture	5 124	4 252
Trésorerie de clôture	9 547	5 124
VARIATION DE TRESORERIE	**4 423**	**872**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Introduction sur le marché Alternext de NYSE-Euronext

Le principal fait marquant de l'exercice 2007/2008 concerne l'introduction en bourse d'Eurogerm sur Alternext d'Euronext Paris. Cette opération, qui a été conclue le 3 avril 2007, a été réalisée au prix de 16,73 euros l'action, par une augmentation de capital de 528.801 actions et par cession de 495.136 actions. Les fonds ainsi levés au titre de l'augmentation de capital se sont élevés à 8,8 millions d'euros bruts.

Conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000, les frais d'introduction en bourse à la charge de la société (845 milliers d'euros) ont été comptabilisés :

- par imputation sur la prime d'émission pour les frais relatifs à l'augmentation de capital (629 milliers d'euros), soit 420 milliers d'euros nets d'impôts ;
- en charges exceptionnelles pour les autres frais relatifs aux opérations d'introduction, soit 215 milliers d'euros.

Obtention du permis de construire pour l'extension des bâtiments et du laboratoire de recherches de Saint-Apollinaire

Le permis de construire a été accordé le 07 juin 2007. Les travaux, en cours à la date du 31 mars 2008, ont pour objet la création d'un deuxième étage à usage de laboratoires de recherches et de bureaux et l'extension de la partie d'immeuble à usage de production et de stockage pour une surface SHON totale de 5 218 m². Le montant total de l'investissement prévu (immobilier et matériels de production) s'élève à près de 6 millions d'euros.

Acquisition du Groupe LEAG

Le 11 décembre 2007, Eurogerm a acquis 100% du capital du Groupe LEAG, acteur majeur des correcteurs de meunerie et améliorants de panification en Espagne pour un coût global (frais inclus) de 4,2 millions d'euros.

Créé en 1949 et situé à Barcelone, le Groupe LEAG se compose de deux entités :

- Laboratorio Ensayos y Analisis Girona (LABORATORIO) qui assure la conception et la production d'améliorants de panification et de correcteurs de meunerie ainsi que leur commercialisation auprès du secteur de la meunerie ;
- LEAG Girona (LEAG), qui prend en charge les achats auprès de LABORATORIO et commercialise les améliorants auprès des industriels de la boulangerie et du secteur agroalimentaire.

En 2007, le groupe LEAG a réalisé un chiffre d'affaires de 5,0 M€.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1 Périmètre de consolidation au 31/03/2008

Au 31 mars 2008, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Eurogerm Atelier Liquide SAS	Intégration globale	99,87 %	99,87 %	France	Quetigny	439 085 879
Eurogerm Overseas Sarl	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	St-Apollinaire	433 471 463
ELCEA Sarl	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Mazières en Gâtine	387 947 898
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Espana	Intégration globale	60,00 %	60,00 %	Espagne	Barcelone	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
LEAG Girona S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Laboratorio Ensayos y Analisis Girona S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	

Sociétés non consolidées

La société Eurogerm Maroc (détenue à 75%), constituée en mars 2008, n'a pas été consolidée au 31/03/2008, en raison du démarrage de son activité début avril 2008.

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Optimatin SARL	12,50 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées.

1.2 Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Suite au rachat des parts détenues par les associés minoritaires dans la société ELCEA pour un montant total de 130 milliers d'euros , Eurogerm SA a porté sa participation dans cette société à 100%.

- Le groupe LEAG acquis à 100% en décembre 2007 (Cf. faits marquants) a contribué à compter du 1er trimestre 2008 de la façon suivante aux résultats du Groupe (en milliers d'euros) :

Chiffre d'affaires	1 347	100%
Résultat d'exploitation	139	10,3%
Résultat net part du groupe	94	7,0%

2. PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2007.

2.2 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle : il s'agit au 31/03/2008 d'Eurogerm Algérie.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 mars 2008, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe, à l'exception d'Eurogerm Algérie dont les comptes de 12 mois ont été clôturés le 31/12/2007.

Pour le Groupe LEAG, le résultat intégré porte sur le 1er trimestre de l'année 2008.

2.3.2 *Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère*

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette ;
- taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat ;
- taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/03/2008	**31/03/2007**	**31/03/2008**	**31/03/2007**
Algérie	Dinar algérien	0,0102	0,0110	0,0105	0,0112
Mexique	Peso	0,0592	0,0682	0,0646	0,0702
Pérou	Nouveau sol	0,2307	0,2359	0,2301	0,2395

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 *Généralités*

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.

2.4.2 *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans ;
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.

Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 15 et 20 ans.
En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

2.4.3 *Immobilisations corporelles*

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
- Installations et agencements	8 à 15 ans	Linéaire
- Matériels et outillages industriels	5 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
- Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit.

2.4.4 *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, ainsi que des participations non consolidées.

2.4.5 *Stocks et en-cours*

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31/03 est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.

2.4.6 *Créances clients et comptes rattachés*

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4.7 *Impôts différés*

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées,
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement,
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité,
- de l'élimination des profits internes,
- du retraitement des crédits-baux,
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

2.4.8 *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.

2.4.9 *Provisions pour Risques et charges*

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

2.4.10 *Avances conditionnées*

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.

2.4.11 *Résultat exceptionnel*

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

2.4.12 *Participation des salariés*

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.

2.4.13 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net Part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net Part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.14 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC du 1er avril 2003.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, non couvert par une assurance, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel d'inflation : 2%,
- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 3%,
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3,5%,
- taux de mobilité (turn-over) : 1%,
- âge de départ à la retraite : entre 60 et 65 ans selon la catégorie de personnel,
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 : Immobilisations

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/03/2007	Acquisitions/ Augmentations	Variations de périmètre	Cessions/ Diminutions	31/03/2008
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	53				53
Ecarts d'acquisition	57		3 216		3 273
Autres immobilisations incorporelles	868	145	36	5	1 044
Total immobilisations incorporelles	**978**	**145**	**3 252**	**5**	**4 370**
Immobilisations corporelles					
Terrains	524			3	521
Constructions	3 475	5			3 480
Matériel et outillage	5 160	259	735	332	5 822
Autres immobilisations corporelles	1 761	166	88	76	1 939
Avances et acomptes / immob.	114	987		2	1 099
Total immobilisations corporelles	**11 034**	**1 417**	**823**	**413**	**12 861**
Immobilisations financières					
Participations	54	36		3	87
Dépôts et cautionnements	61		25	4	82
Total immobilisations financières	**115**	**36**	**25**	**7**	**169**
TOTAL	**12 127**	**1 598**	**4 100**	**425**	**17 400**

Les variations de périmètres concernent principalement l'acquisition du groupe LEAG.

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS	31/03/2007	Augmentations	Variations de périmètre	Diminutions	31/03/2008
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	0				0
Ecarts d'acquisition	57	57			114
Autres immobilisations incorporelles	464	158	15	5	632
Total immobilisations incorporelles	**521**	**215**	**15**	**5**	**746**
Immobilisations corporelles					
Terrains	0				0
Constructions	1 027	151			1 178
Matériel et outillage	3 407	404	289	326	3 774
Autres immobilisations corporelles	929	189	39	41	1 116
Total immobilisations corporelles	**5 363**	**744**	**328**	**367**	**6 068**
Total immobilisations financières	**0**	**0**	**0**	**0**	0
TOTAL	**5 884**	**959**	**343**	**372**	**6 814**

Au 31 mars 2008, la valeur nette des immobilisations corporelles comprend un montant de 1,7 M€ correspondant aux retraitements des immobilisations détenues en crédit-bail (immobilier et mobilier).

Au 31 mars 2008, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- Eurogerm Atelier Liquide : 0 K€,
- ELCEA : 52 K€,
- Leag – Laboratorio : 3 107 K€.

La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/03/2008			31/03/2007		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Ecarts d'acquisition	52	3 107	3 159	0		0
Autres immobilisations incorporelles	392	20	412	403	1	404
Total immobilisations incorporelles	**497**	**3 127**	**3 624**	**456**	**1**	**457**
Immobilisations corporelles						
Terrains	265	256	521	265	259	524
Constructions	2 208	94	2 302	2 346	102	2 448
Matériel et outillage	1 545	503	2 048	1 688	65	1 753
Autres immobilisations corporelles	610	213	823	663	169	832
Avances et acomptes / immob.	1 037	62	1 099	90	24	114
Total immobilisations corporelles	**5 665**	**1 128**	**6 793**	**5 052**	**619**	**5 671**
Immobilisations financières						
Participations	87		87	54		54
Dépôts et cautionnements	68	14	82	53	8	61
Total immobilisations financières	**155**	**14**	**169**	**107**	**8**	**115**
TOTAL	**6 317**	**4 269**	**10 586**	**5 615**	**628**	**6 243**

Note 2 : Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/03/2008	31/03/2007
Matières premières et approvisionnements	2 742	1 860
Produits finis et marchandises	720	420
Total stocks (brut)	**3 462**	**2 280**
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	0	(2)
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises	0	(3)
Total stocks (nets)	**3 462**	**2 275**

Note 3 : Comptes clients et comptes rattachés

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an. . La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/03/2008	31/03/2007
Clients	9 807	7 564
Factures à établir	133	86
Total clients (bruts)	**9 940**	**7 650**
Provisions pour dépréciations clients	(288)	(107)
Total clients (nets)	**9 652**	**7 543**

Note 4 : Autres créances et comptes de régularisation

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/03/2008	31/03/2007
Fournisseurs débiteurs	100	69
Organismes sociaux	14	15
Etat IS	583	40
Etat TVA	517	383
Produits à recevoir	13	8
Divers	88	164
Charges constatées d'avance	207	289
Total	**1 522**	**968**

Note 5 : Valeurs mobilières de placement

Au 31/03/2008, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.

Note 6 : Capital social

Suite à l'introduction en bourse de la société Eurogerm en avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions, assortie d'une prime d'émission de 8 793 961 euros.
Au 31/03/2008, le capital social est ainsi composé de 4 295 521 actions de 0,10 euros de valeur nominale.
Il n'existe aucun instrument dilutif à la clôture de l'exercice.

Note 7 : Provisions pour risques et charges, impôts différés passif

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/03/2008	31/03/2007
Provisions pour risques et charges	45	31
Impôts différés passif	165	172
Total provisions	**210**	**203**

Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/03/2007	Augmentation	Variations de périmètre	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/03/2008
Provisions pour litiges	15					15
Provisions pour impôt	0					0
Autres risques et charges	16		23	9		30
Total provisions	**31**	**0**	**23**	**9**	**0**	**45**
dont dotations et reprises :						
d'exploitation						
financières				9		
exceptionnelles						

Détail des impôts différés :

	31/03/2008	31/03/2007
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	171	144
Gain d'IS sur déficits	0	0
Subventions d'investissement	(71)	(75)
Provisions réglementées	(76)	(17)
Retraitement crédit-bail	(245)	(257)
Retraitement marges en stock	56	33
Divers	0	0
Total	**(165)**	**(172)**
Dont actif	0	0
Dont passif	(165)	(172)

<u>Note 8</u> : Emprûnts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2008	Echéancier de remboursement			31/03/2007
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	389	109	135	145	493
Soldes créditeurs de banques	20	20			72
Comptes courants hors groupe	3	3			9
Avances Coface et Anvar	141	15	126		161
Crédits baux mobiliers	408	201	207		269
Crédits baux immobiliers	675	144	493	38	854
Total	**1 636**	**492**	**961**	**183**	**1 858**
Dont partie à taux variable	835	257	556	22	822
Dont partie à taux fixe	657	217	279	161	871
Dont partie non rémunérée	144	18	126	0	165

Les emprunts bancaires s'élèvent à 389 K€ au 31 mars 2008. Les taux d'intérêts de ces emprunts sont compris dans une fourchette de 3,65% à 7%. L'emprunt dont le montant est le plus élevé (220 K€) a un taux d'intérêt de 3,7%.

La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2008	31/03/2007
Euros	1 507	1 729
Dinar Algérien	27	20
Nouveau Sol péruvien	81	104
Peso mexicain	21	5
Total	**1 636**	**1 858**

Note 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/03/2008	31/03/2007
Fournisseurs	5 475	4 054
Factures Non Parvenues	362	315
Total	**5 837**	**4 369**

Note 10 : Autres dettes et comptes de régularisation

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/03/2008	31/03/2007
Dettes sociales		
Comité d'entreprise	2	2
Congés payés	423	322
Participation des salariés	298	420
Autres charges à payer au personnel	176	123
Organismes sociaux	639	542
Dettes fiscales		
Etat - TVA	122	93
Etat - IS	179	276
Autres dettes fiscales	194	145
Autres dettes		
Clients créditeurs, avoirs à établir	118	138
Créditeurs divers *	625	0
Charges à payer diverses	90	70
TOTAL	**2 866**	**2 131**

** dette relative à l'acquisition du groupe LEAG/LABORATORIO*

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 11 : Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

	31/03/2008	31/03/2007
Ventes de biens et marchandises		
France	26 897	23 398
Export	15 227	14 700
Ventes de prestations de services		
France	252	247
Export	646	731
Total	**43 022**	**39 076**

L'impact du taux de change sur l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas significatif.

La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/03/2008	31/03/2007
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	9 683	9 690
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	18 164	15 990
Ingrédients, concepts et divers	15 175	13 396
Total	**43 022**	**39 076**

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Subvention d'exploitation	121	84
Transfert de charges	198	143
Reprises provisions sur stocks	4	45
Reprises provisions créances clients	36	1
Produits divers	24	14
Total	**383**	**287**

Note 13 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/03/2008	31/03/2007
Salaires bruts	4 747	4 160
Charges sociales	2 038	1 813
Participation	298	420
Total	**7 083**	**6 393**

Note 14 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Fournitures non stockées	341	359
Locations	509	443
Entretiens, maintenance	277	312
Assurance	209	157
Personnel extérieur	357	324
Commissions	413	463
Honoraires	1 200	965
Publicités et promotions	390	366
Transport	1 794	1 763
Missions, réceptions, déplacements	575	603
Affranchissements et télécom	216	195
Autres	316	234
Total	**6 597**	**6 184**

Note 15 : Dotations aux amortissements, depréciations et provisions d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Dépréciations de stocks	0	4
Dépréciations des créances clients	91	31
Sous-total	**91**	**35**
Amortissements	847	779
Total	**938**	**814**

Note 16 : Frais de Recherche & Développement

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 s'élève à 1.097 K€.

Note 17 : Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/03/2008		31/03/2007	
	Produits	**Charges**	**Produits**	**Charges**
Revenus de valeurs mobilières de placement	524		93	
Gains de change	10		22	
Escomptes accordés		7		5
Pertes de change		64		46
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		74		72
Intérêts bancaires		10		8
Autres charges et produits financiers	11	1	26	8
Total	**545**	**156**	**141**	**139**
Total net	**389**		**2**	

Note 18 : Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Produits de cession des immobilisations	20	11
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(30)	(10)
Quote-part de subvention	12	12
Charges sur litiges	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	2
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	(53)	(15)
Frais introduction Bourse	(215)	
Divers	(14)	(21)
Total	**(280)**	**(21)**

Note 19 : Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Impôt exigible	1 280	1 535
Impôt différé	93	(29)
Total	**1 373**	**1 506**

Preuve d'impôt

L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	4 900	4 736
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 633	1 579
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 373	1 506
Ecart	(260)	(73)
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	33	15
Allègement sur pertes fiscales non activées antérieurement		
Crédits d'impôt (recherche, apprentissage)	(117)	(110)
Allègement sur bénéfices exonérés (pôle de compétitivité)	(200)	
Divers	24	22
Ecart	(260)	(73)

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 20 : Risques financiers

- **Risque de taux d'intérêt**

Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

Trésorerie du groupe

Au 31 mars 2008, la trésorerie positive du groupe s'élève à 9 547 K€, composée de disponibilités à hauteur de 9 438 K€ et de SICAV monétaires à hauteur de 109 K€. Cette trésorerie n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, au risque de taux d'intérêt.

Actifs et passifs financiers du groupe

Au 31/03/2008, les actifs et passifs financiers soumis au risque de taux d'intérêt sont les suivants :

En milliers d'euros	< 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs financiers	474	835	183	1 492
Actifs financiers				
Position nette avant et après gestion	**(474)**	**(835)**	**(183)**	**(1 492)**

Sensibilité à la variation des taux

En raison de la répartition équilibrée de son endettement entre une rémunération à taux fixe et une rémunération à taux variable, le groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2007
Emprunts et dettes financières (1)	1 636	1 858
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	9 547	5 124
Trésorerie nette (2) - (1)	7 911	3 266

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 mars 2008 (soit 7 911 K€) et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Les sociétés françaises réalisent plus de 98% des ventes et achats en euros. Il n'a, de ce fait, pas été mis en place de politique de couverture spécifique sur ces sociétés.

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 mars 2008, la part des actifs, passifs, et engagements hors bilan en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Peso mexicain
Actifs	35 463	2 096	10 389
Passifs	6 171	89	3 697
Position nette avant gestion	**29 292**	**2 007**	**6 692**
Hors bilan			
Position nette après gestion	**29 292**	**2 007**	**6 692**
En euros au 31/03/2008	299	463	396

- **Risque actions**

La société ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses participations, ni aucune de ses propres actions à la clôture des comptes. Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.

Note 21 : Engagements hors bilan

	31/03/2008	31/03/2007
Cautions données	8	580
Dettes garanties par des sûretés réelles	247	253
Complément de prix sur acquisition LEAG	125	
Indemnités de départ à la retraite	310	340
Total	**690**	**1 173**

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe LEAG, un complément de prix d'un montant maximum de 125 K€ a été fixé en fonction de la réalisation d'objectifs en 2008.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 31 mars 2008, n'ayant pas donné lieu à demande, s'élève à 6 213 h.

Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/03/2008	Paiements dus par période			31/03/2007
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	639	153	405	81	765
Contrats de locations mobilières	389	199	190	0	305
Total Locations simples	**1 028**	**352**	**595**	**81**	**1 070**

Note 22 : Effectif moyen du groupe

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Cadres	43	33
Non cadres	109	106
Effectif global	**152**	**139**

Les effectifs d'Eurogerm Algérie sont intégrés à 50%. Ceux du groupe LEAG sont proratisés à hauteur d'1/4 (1er trimestre 2008).

Note 23 : Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction de la société consolidante est le suivant :

	Jetons de présence	Salaires et avantages	Total
31/03/2008	3	420	423
31/03/2007	0	387	387

Note 24 : Evénements post clôture

En date du 14 mai 2008, la société Eurogerm SA a pris une participation à hauteur de 40% dans la société IDS CONDIPOUDRE basée dans l'Yonne. Cette société est spécialisée dans les conditionnements à façon de produits alimentaires.

Note 25 : Entreprises liées

La société ACG réalise au profit de la société Eurogerm des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 453 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 268 K€ HT au titre de l'exercice.

SA EUROGERM

Rapport sur les comptes consolidés

Exercice : 1er avril 2007 - 31 mars 2008

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON B 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1er avril 2007 - 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés présentés en milliers d'euros de la société EUROGERM relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 2 de l'annexe expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

La note 2.4.2 de l'annexe expose les règles et méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition. En matière de valorisation de ces écarts d'acquisition (valeur actuelle), l'approche retenue par le Groupe implique des estimations de résultats futurs. Dans le cadre de nos travaux et de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère approprié et raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2008
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C

S.E.C.C. COMMISSAIRE AUX COMPTES

Oliver SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 136 000 €
37 C, Cours du Parc
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54

Patrick COLLOMB

Comptes sociaux

au 31 mars 2008

BILAN ACTIF

(en euros)	31/03/2008			31/03/2007
	Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	988 353	604 601	383 752	395 022
Fonds commercial	63 365		63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	**1 051 718**	**604 601**	**447 117**	**458 387**
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 424 724	606 218	818 506	880 397
Installations techniques, matériel et outillage	1 490 499	1 077 601	412 898	332 150
Autres immobilisations corporelles	1 466 661	863 901	602 760	650 754
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	90 085
Total immobilisations corporelles	**4 381 884**	**2 547 720**	**1 834 164**	**1 953 386**
Participations	4 873 380	74 900	4 798 480	370 778
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	262 500	-	262 500	369 166
Autres immobilisations financières	47 956	-	47 956	47 956
Total immobilisations financières	**5 183 836**	**74 900**	**5 108 936**	**787 900**
ACTIF IMMOBILISE	**10 617 439**	**3 227 222**	**7 390 217**	**3 199 673**
Stocks matières premières	2 010 987	249	2 010 738	1 330 525
En-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	309 044	-	309 044	256 339
Avances et acomptes versés s/ commandes	105 000	-	105 000	-
Créances clients et comptes rattachés	9 150 872	352 502	8 798 370	7 647 574
Autres créances	3 400 424	786 575	2 613 849	792 185
Valeurs mobilières de placement	1 563		1 563	1 524
Disponibilités	8 673 094		8 673 094	4 727 036
Charges constatées d'avance	200 203		200 203	274 893
ACTIF CIRCULANT	**23 851 189**	**1 139 326**	**22 711 862**	**15 030 077**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	**34 468 625**	**4 366 547**	**30 102 078**	**18 229 750**

BILAN PASSIF

(en euros)	31/03/2008	31/03/2007
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	429 552	376 672
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 397 809	1 023 559
Réserves légales	42 955	38 112
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	9 397 800	7 561 344
Report à nouveau	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 339 313	3 001 090
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	220 441	47 599
CAPITAUX PROPRES	**22 827 870**	**12 048 376**
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	140 935	161 501
AUTRES FONDS PROPRES	**140 935**	**161 501**
Provisions pour risques	155 000	233 000
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	**155 000**	**233 000**
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	251	543
Total dettes financières	**251**	**543**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 612 722	3 905 727
Dettes fiscales et sociales	1 566 297	1 681 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	799 003	199 164
Produits constatés d'avance	-	-
Total dettes d'exploitation	**6 978 022**	**5 786 330**
DETTES	**6 978 273**	**5 786 873**
Ecarts de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	**30 102 078**	**18 229 750**

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (12 mois)
Ventes de marchandises	3 413 134	2 699 687
Production vendue de biens	33 431 431	31 928 359
Production vendue de services	1 001 844	1 124 300
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**37 846 410**	**35 752 345**
Production stockée		-
Production immobilisée		-
Subventions d'exploitation	117 537	80 061
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	262 817	219 729
Autres produits	19	106
Total des produits d'exploitation	**38 226 783**	**36 052 242**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	40 885	58 704
Variation de stocks (marchandises)	(49 644)	92 285
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 057 024	18 958 427
Variation de stocks de matières premières & approvisionnements	(680 141)	(26 949)
Autres achats et charges externes	6 103 618	5 903 898
Impôts, taxes et versements assimilés	570 625	526 780
Salaires et traitements	3 978 597	3 673 604
Charges sociales	1 884 759	1 725 199
Dotations aux amortissements sur immobilisations	446 075	413 073
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations		-
Dotations aux provisions pour dépréciations sur actif circulant	87 144	13 803
Dotations aux provisions pour risques et charges		-
Autres charges	71 008	9 593
Total des charges d'exploitation	**33 509 951**	**31 348 417**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 716 831**	**4 703 825**
Produits financiers de participations	12 433	73 399
Autres intérêts et produits assimilés	611 668	158 165
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-
Différences positives de change	777	7 030
Produits financiers	**624 878**	**238 594**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-
Intérêts et charges assimilés	46 903	29 112
Différences négatives de change	22 635	37 280
Charges financières	**69 538**	**66 392**
RESULTAT FINANCIER	**555 340**	**172 202**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**5 272 171**	**4 876 027**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 283	1 989
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 169	2 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	98 913	192 395
Produits exceptionnels	**151 365**	**196 984**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	250 376	1 032
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 415	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	356 155	257 357
Charges exceptionnelles	**610 946**	**258 389**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(459 580)**	**(61 405)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	298 595	420 604
Impôts sur les bénéfices	1 174 683	1 392 928
TOTAL DES PRODUITS	**39 003 026**	**36 487 819**
TOTAL DES CHARGES	**35 663 712**	**33 486 729**
BENEFICE OU PERTE	**3 339 313**	**3 001 090**

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 30 102 078 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 37 846 410 Euros et dégageant un bénéfice de 3 339 313 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2007 au 31/03/2008.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Introduction sur le marché Alternext de NYSE Euronext

Le principal fait marquant de l'exercice 2007/2008 concerne l'introduction en bourse d'Eurogerm sur Alternext d'Euronext Paris. Cette opération, qui a été conclue le 3 avril 2007, a été réalisée au prix de 16,73 euros l'action, par une augmentation de capital de 528.801 actions et par cession de 495.136 actions. Les fonds ainsi levés au titre de l'augmentation de capital se sont élevés à 8,8 millions d'euros bruts.

Conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000, les frais d'introduction en bourse à la charge de la société (845 milliers d'euros) ont été comptabilisés :

- par imputation sur la prime d'émission pour les frais relatifs à l'augmentation de capital (629 milliers d'euros), soit 420 milliers d'euros nets d'impôts ;
- en charges exceptionnelles pour les autres frais relatifs aux opérations d'introduction, soit 215 milliers d'euros.

Obtention du permis de construire pour l'extension des bâtiments et du laboratoire de recherches de Saint-Apollinaire

Le permis de construire a été accordé le 07 juin 2007. Les travaux, en cours à la date du 31 mars 2008 ont pour objet la création d'un deuxième étage à usage de laboratoires de recherches et de bureaux et l'extension de la partie d'immeuble à usage de production et de stockage pour une surface SHON totale de 5 218 m². Le montant total de l'investissement prévu (immobilier et matériels de production) s'élève à près de 6 millions d'euros.

Acquisition du groupe LEAG

Le 11 décembre 2007, Eurogerm a acquis 100% du capital du Groupe LEAG, acteur majeur des correcteurs de meunerie et améliorants de panification en Espagne pour un coût global (frais inclus) de 4,2 millions d'euros.

Créé en 1949 et situé à Barcelone, le Groupe LEAG se compose de deux entités :

- Laboratorio Ensayos y Analisis Girona (LABORATORIO) qui assure la conception et la production d'améliorants de panification et de correcteurs de meunerie ainsi que leur commercialisation auprès du secteur de la meunerie ;
- LEAG Girona (LEAG), qui prend en charge les achats auprès de LABORATORIO et commercialise les améliorants auprès des industriels de la boulangerie et du secteur agroalimentaire.

En 2007, le groupe LEAG a réalisé un chiffre d'affaires de 5,0 M€.

Evénements significatifs postérieurs a la clôture

En date du 14 mai 2008, la société Eurogerm SA a pris une participation à hauteur de 40% dans la société IDS CONDIPOUDRE basée dans l'Yonne. Cette société est spécialisée dans les conditionnements à façon de produits alimentaires.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

1.2 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

2.1 Etat des immobilisations

	31/03/2007	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/03/2008
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	788 128	143 396		931 524
Fonds de commerce	63 365			63 365
Autres immobilisations incorporelles	55 629	1 200		56 829
Total immobilisations incorporelles	**907 122**	**144 596**	**-**	**1 051 718**
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	1 424 724			1 424 724
Matériel et outillage industriel	1 637 458	176 801	323 760	1 490 499
Installations et agencements	723 078	27 091		750 169
Matériel de transport	92 990			92 990
Matériel et mobilier informatique	572 055	58 546	7 100	623 502
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	90 085		90 085	-
Total immobilisations corporelles	**4 540 390**	**262 438**	**420 945**	**4 381 884**
Immobilisations financières				
Titres de participation	445 678	4 430 750	3 049	4 873 380
Dépôts et cautionnements	47 956			47 956
Prêts et autres immobilisations fin.	369 166	2 100	108 766	262 500
Total immobilisations financières	**862 800**	**4 432 850**	**111 815**	**5 183 836**
TOTAL	**6 310 313**	**4 839 885**	**532 760**	**10 617 439**

2.2 Etat des amortissements

	31/03/2007	Dotations	Diminutions	31/03/2008
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, autres immob. incorporelles	448 735	155 866	-	604 601
Total immobilisations incorporelles	**448 735**	**155 866**	**-**	**604 601**
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	544 327	61 891		606 218
Matériel et outillage industriel	1 305 309	96 053	323 760	1 077 602
Installations et agencements	273 534	59 548		333 081
Matériel de transport	30 104	17 714		47 818
Matériel et mobilier informatique	433 731	55 005	5 734	483 001
Total immobilisations corporelles	**2 587 005**	**290 211**	**329 494**	**2 547 720**
TOTAL	**3 035 740**	**446 076**	**329 494**	**3 152 321**

2.3 Etat des provisions

	31/03/2007	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/03/2008
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	47 599	40 464	20 913	-	67 150
Provision pour hausse de prix	-	153 291	-	-	153 291
TOTAL	47 599	193 755	20 913	-	220 441
Provisions pour risques et charges					
Litiges	15 000	-	-	-	15 000
Autres provisions pour risques et charges	218 000	-	78 000	-	140 000
TOTAL	233 000	-	78 000	-	155 000
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	74 900	-	-	-	74 900
Sur stocks et en cours	3 383	249	3 383	-	249
Sur comptes clients	301 053	86 895	35 446	-	352 502
Autres provisions pour dépréciation	624 175	162 400	-	-	786 575
TOTAL	1 003 511	249 544	38 829	-	1 214 226
TOTAL GENERAL	**1 284 110**	**443 299**	**137 742**	**-**	**1 589 667**
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		87 144	38 829		
exceptionnelles		356 155	98 913		

2.4 Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/03/2008	1 an au plus	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	262 500	162 500	100 000
	Autres immobilisations financières	47 956	-	47 956
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	361 617	361 617	-
	Autres créances clients	8 789 255	8 789 255	-
	Personnel et comptes rattachés	2 486	2 486	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 808	8 808	-
	Etat : impôts sur les bénéfices	539 925	539 925	-
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	314 413	314 413	-
	Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-
	Etat : divers		-	-
	Groupe et associés	1 446 049	1 446 049	-
	Débiteurs divers	1 088 742	1 088 742	-
	Charges constatées d'avance	200 203	200 203	-
	TOTAL CREANCES	**13 061 955**	**12 913 999**	**147 956**

ETAT DES DETTES	Montant brut 31/03/2008	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 612 722	4 612 722	-	-
Personnel et comptes rattachés	802 244	802 244	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582 654	582 654	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	39 719	39 719	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	141 679	141 679	-	-
Groupe et associés	251	251	-	-
Autres dettes	799 003	799 003	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL DES DETTES	**6 978 273**	**6 978 273**	**-**	**-**
Emprunts souscrits en cours exercice	-			
Emprunts remboursés en cours exercice	-			
Emprunts dettes associés	251			

2.5 Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	3 766 720	528 801	-	4 295 521

Suite à l'introduction en bourse de la société Eurogerm en avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions, assortie d'une prime d'émission de 8 793 961 euros.

2.6 Frais de recherche appliquée et de développement

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charge et s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 à 1.083 K€.

2.7 Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357	-	-	53 357	-
MALI DE FUSION	-	-	10 007	10 007	-
Total	53 357	-	10 007	63 364	-

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 350 KF. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est déterminée, chaque année, en fonction de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés pour ces actifs ou groupes d'actifs auxquels ils se rapportent.

2.8 Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	104 901	100.00
LOGICIELS	620 228	25.00
LOGICIELS	206 396	20.00
BREVETS ET DIVERS	56 829	5.00 à 50.00

2.9 Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2.10 Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	DE 5 A 10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 3 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 5 A 8 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 1 A 8 ANS
Mobilier	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 3 A 10 ANS

2.11 Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus et moins values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.12 Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

2.13 Evaluation des produits en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

2.14 Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.15 Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les avances accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

2.16 Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.17 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat selon la méthode du FIFO.

2.18 Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice ;
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture, de l'exercice.

2.19 Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.20 Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.21 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	181 160
Autres créances	83 812
Disponibilités	71 226
Total	336 198

2.22 Charges à payer

Montant des charges à paver incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 459
Dettes fiscales et sociales	1 201 408
Autres dettes	132 780
Total	1 646 646

Détail dettes fiscales et sociales :

- congés à payer : 371.036 euros ;
- autres charges de personnel : 129.946 euros ;
- participation : 298.595 euros ;
- charges sociales s/ CP : 167.512 euros ;
- autres charges sociales : 92.640 euros ;
- état charges à payer : 141.679 euros.

2.23 Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	200 203
Total	200 203

2.24 Tableau concernant les entreprises liées et les participations

	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES (EN K€)	
POSTES DU BILAN	**Liées**	**Avec lesquelles la Société a un lien de participation**
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	4 750	95
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	263	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 680	322
Autres Créances	1 466	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244	169
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	2	-
Charges financières	39	-
Produits financiers	105	3

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	25 734 953
EXPORT	12 111 457
Total	37 846 410

3.2 Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de gestion	Montant
Total	419 410

3.3 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de
Cadres	33	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés	27	2
Ouvriers	28	6
Total	112	8

3.4 Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
VNC et Produits de cession des immobilisations	4 415	4 169
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	40 464	20 913
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	153 291	
Dotations / Reprises provisions sur filiales	162 400	78 000
Dotations / Reprises provisions litiges		-
Frais liés à l'introduction en bourse	215 033	
Divers	35 343	48 283
Total	**610 946**	**151 365**

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	5 272 171	1 468 027
Résultat exceptionnel	(459 580)	(153 143)
Participation	298 595	(140 201)
Résultat comptable	4 513 996	1 174 683

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

4.2 Engagements financiers

Engagements donnés :

Avals et cautions	513 560
Total	513 560

En matière de droits individuels à la formation, le volume d'heures acquises au 31/12/2007 n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 5 940 heures.

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 300 K€.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel d'inflation: 2% ;
- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 3% ;
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3.5% ;
- taux de mobilité (tum over) : 1 % ;
- âge de départ à la retraite : entre 60 et 65 ans selon la catégorie de personnel ;
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié.

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe LEAG, un complément de prix d'un montant maximum de 125 K€ a été fixé en fonction de la réalisation d'objectifs en 2008.

4.3 Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	249 751	1 732 086			1 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	-	498 032			498 032
- dotations de l'exercice	-	86 604			86 604
Total	-	584 636			584 636
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	-	1 266 774			1 266 774
- exercice	-	160 397			160 397
Total	-	1 427 171			1 427 171
Redevances restant à payer					
- à un an de plus	-	162 261			162 261
- entre 1 et 5 ans	-	521 078			521 078
- à plus de 5 ans	-	22 086			22 086
Total	-	705 425			705 425
Valeur résiduelle					
- à un an au plus	-	-			-
- à plus de 5 ans	-	1			1
Total	-	1			1
Montant en charge sur l'exercice	-	159 197			159 197

4.4 Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- Provision pour hausse de prix	51 097
- amortissements dérogatoires	22 383
Total des accroissements	73 480
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	99 532
- organic	5 157
Total des allègements	104 689

4.5 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	971 100	24 RUE BUFFON 21000 DIJON

4.6 Tableau des filiales et participations

(en euros)

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS, AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSE	MONTANTS DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRES D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES PERCUS PAR LA SOCIETE AU COURS L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
1. FILIALES (+ DE 50%)											
EUROGERM OVERSEAS	10 000	144 179	51%	5 100	5 100			129 025	29 203	10 200	Bilan 31.03.08
ELCEA	41 310	152 448	100%	183 357	183 357	795 759	306 060	2 149 875	35 436		Bilan 31.03.08
EUROGERM ATELIER LIQUIDE	150 000	(1 058 134)	99,87%	74 900	0	786 575		19 503	(83 856)		Bilan 31.03.08
EUROGERM SENEGAL	175 316	305 195	51%	90 874	90 874		200 000	2 276 993	87 857		Bilan 31.12.07
EUROGERM ANDINA	181 781	185 472	51%	102 127	102 127	105 601		354 392	187		Bilan 31.12.07
EUROGERM ESPANA	30 000	60 512	60%	18 000	18 000			259 197	37 815		Bilan 31.03.08
EUROGERM MEXICO	6 231	13 433	51%	3 064	3 064	13 029		1 949 734	103 645		Bilan 31.12.07
EUROGERM MAROC	8 703	8 703	75%	6 774	6 774	1 115					1er exercice
LEAG	3 100	239 923	100%	2 131 988	2 131 988			2 683 939	43 683		Bilan 31.12.07
LABORATORIO	7 212	596 403	100%	2 131 988	2 131 988			4 020 349	129 320		Bilan 31.12.07
2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)											
EUROGERM ALGERIE	204 175	394 027	50%	45 735	45 735			982 378	26 113		Bilan 31.12.07
MOULIN NEUF	69 600	429 821	13,79%	31 760	31 760			1 406 340	62 408	2 233	Bilan 31.03.08
LAPOGE SCI	2 287	87 059	10%	229	229		7 500	120 462	47 347		Bilan 31.12.07
OPTIMATIN	15 000	15 050	12,50%	1 875	1 875			11 538	1 603		Bilan 30.09.07
MOULIN TARCN	24 000	93 469	10%	15 000	15 000			521 730	22 769		Bilan 31.12.07

SA EUROGERM

Rapport Général

Exercice : 1er avril 2007 - 31 mars 2008

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON B 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1er avril 2007 - 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Les notes 1 et 2 de l'annexe exposent notamment les règles et méthodes relatives à l'établissement des comptes sociaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Estimations comptables

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations significatives retenues par la société, notamment en ce qui concerne les titres de participation et les créances liées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2008
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C

S.E.C.C. COMMISSAIRE AUX COMPTES

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 186 000 €
37 C, Cours du Parc
21000 DIJON

Patrick COLLOMB
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54

SA EUROGERM

Rapport Spécial

Exercice : 1er avril 2007 - 31 mars 2008

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON B 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1er avril 2007 - 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

1) ***Contrat de liquidité***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

En avril 2007, votre société a souscrit un contrat de liquidité avec NATIXIS SECURITIES dans lequel la société MOBAGO est partie prenante. Ce contrat prévoit que la société MOBAGO apporte des fonds à NATIXIS SECURITIES dans le but de favoriser la liquidité des titres de la société EUROGERM cotés sur le marché ALTERNEXT.

Au 31 mars 2008, le montant des fonds apportés par la société MOBAGO s'élève à une somme globale de 476.498 euros.

(Conseil d'Administration du 3 avril 2007)

2) ***Cession des titres et compte-courant de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE (BTC)***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Au cours de l'exercice, votre société a cédé à la société ACG les titres de la société BTC qu'elle détenait moyennant une somme de 3.049 euros. Par ailleurs, votre société a cédé à ACG la créance en compte courant qu'elle détenait sur la société BTC pour sa valeur comptable, soit 119.892 euros.

(Conseil d'Administration du 2 juillet 2007)

3) ***Contrat de bail***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail du 29 novembre 2007 d'une durée de 12 mois, votre société prend en location auprès de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE des locaux de stockage sis à LONGVIC (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 480 euros hors taxes au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 27 septembre 2007)

4) ***Abandon de créance***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Votre société a octroyé à la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune s'élevant à la somme de 38.816 euros et correspondant aux intérêts de compte courant dus au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 27 septembre 2007)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

*1) **Contrats de bail***

- ***Avec la société SCI LAPOGE***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société SCI LAPOGE, avec autorisation de sous-location d'AUXICOMI, loue à votre société des locaux nécessaires à son exploitation situés à Quetigny (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 50.562 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 6.641 euros.

Un dépôt de garantie de 34.764 euros a été versé par votre société.

- ***Avec la société SCI GIMY***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail commercial du 1er avril 2005, votre société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux sis à PARIS (75016).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 58.500 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 860 euros.

Un dépôt de garantie de 8.800 euros a été versé par votre société.

- ***Avec la société SCI JULLENSIAD***

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

a) Conformément au contrat de location prenant effet en date du 16 mai 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation sis à DIJON.

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 6.433 euros au titre de l'exercice.

Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre société.

b) Conformément au contrat de bail commercial du 1er octobre 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux sis à RAMBOUILLET.

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 14.567 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 413 euros.

Un dépôt de garantie de 1.100 euros a été versé par votre société.

2) *Contrats de commercialisation*

- *Avec EUROGERM OVERSEAS*

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Un contrat de commercialisation a été conclu le 1er avril 2006 avec la société EUROGERM OVERSEAS, annulant et remplaçant celui conclu précédemment. Ce contrat prévoit qu'EUROGERM OVERSEAS se charge de la commercialisation de produits Eurogerm sur le secteur géographique du Portugal, de l'Amérique latine et du Mexique.

En contrepartie, la SARL EUROGERM OVERSEAS est rémunérée à hauteur de 25 % de la marge brute réalisée sur la vente de ces produits au Portugal et 22 % sur la vente de ces produits en Amérique latine et au Mexique.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par EUROGERM OVERSEAS, se sont élevées à la somme de 129.025 euros hors taxes.

- *Avec EUROGERM ESPANA*

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

Votre société a conclu un contrat de commercialisation avec la société EUROGERM ESPANA applicable à compter du 1er avril 2006. Ce contrat prévoit qu'EUROGERM ESPANA se charge de la commercialisation de produits Eurogerm en Espagne.

En contrepartie, EUROGERM ESPANA est rémunérée à hauteur de 25 % de la marge brute réalisée sur la vente de ces produits en Espagne.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par EUROGERM ESPANA se sont élevées à la somme de 259.197 euros hors taxes.

3) *Contrats de prestations de services*

- *Avec la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE*

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1er janvier 2007, votre société facture à la filiale EUROGERM ATELIER LIQUIDE des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires mensuel hors taxes réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 262 euros hors taxes.

- ***Avec EUROGERM OVERSEAS***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1er janvier 2007, votre société facture à la filiale EUROGERM OVERSEAS des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires mensuel hors taxes réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 1.954 euros hors taxes.

- ***Avec la société SARL ELCEA***

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1er janvier 2007, votre société facture à la filiale ELCEA des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 32.269 euros hors taxes.

4) Contrat de mandataire social

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

Votre société a conclu le 2 février 2007 un contrat de mandataire social avec Monsieur Benoit HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.

Les principales caractéristiques de ce contrat sont les suivantes :

- *Rémunération fixe annuelle brute de 96.000 euros, payable en 12 mensualités égales. A cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat net consolidé avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM et ses filiales.*

- *En cas de rupture du mandat de social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la société EUROGERM.*

- *En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la société EUROGERM.*

La rémunération globale de Monsieur Benoit HUVET s'est ainsi élevée, au titre de l'exercice, à un montant de 335.610 euros.

5) *Contrat de prestations de conseils et assistance avec la société ACG*

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société ACG facture à votre société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing. Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre société.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par la société ACG, se sont élevées à la somme de 452.788 euros hors taxes.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 21 juillet 2008
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C
S.E.C.C. COMMISSAIRE AUX COMPTES
Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 136.000 €
37 C, Cours du Parc
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54
Patrick COLLOMB

Assemblée Générale Ordinaire

25 septembre 2008

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Mmes et MM. les actionnaires de la société Eurogerm S.A. sont informés qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 septembre 2008 à 11 heures au siège social de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Président sur le contrôle interne ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 ainsi que du rapport sur le rapport du Président sur le contrôle interne ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels - sociaux et consolidés - de l'exercice clos le 31 mars 2008 et quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
- Fixation des jetons de présence.

Texte des résolutions

Première résolution *(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2008 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2008, comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés ainsi que l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports, qui font apparaître un bénéfice de 3 527 000 euros.

Deuxième résolution *(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2008 et sur les comptes dudit exercice, la lecture du rapport du Président sur le contrôle interne et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux dudit exercice clos et sur le rapport du Président sur le contrôle interne,

approuve les comptes annuels de l'exercice social, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 mars 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 3 339 313 euros, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Troisième résolution *(Affectation des résultats de l'exercice clos de 31 mars 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,

approuve la proposition d'affectation et de répartition du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2008 s'élevant à 3 339 313 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice **:** 3 339 313 euros.

AFFECTATION

Dotation aux réserves
– Aux autres réserves, soit 2 050 656,70 euros

Dividendes
– A titre de dividende 1 288 656,30 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,30 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2008.
Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois (3) exercices précédents :

Exercice	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31/03/2007	1 159 791	0	0
31/03/2006	1 059 390	0	0
31/03/2005	900 592	0	0

Quatrième résolution *(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution *(Fixation des jetons de présence)*

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours à 3 000 euros.

Sixième résolution *(Accomplissement des formalités légales)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Les demandes d'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R.225-71 du Code de Commerce doivent, conformément aux dispositions légales, être adressées au siège social, à compter de la publication du présent avis et jusqu'à vingt-cinq (25) jours avant l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un mandataire actionnaire et membre de cette assemblée ou par son conjoint ou d'y voter par correspondance.

Le droit de participer aux assemblées est régi par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et est notamment subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les propriétaires d'actions nominatives n'ont aucune formalité à remplir et seront admis sur simple justification de leur identité.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent procéder au dépôt d'une attestation de participation trois jours ouvrés au moins avant la date fixée pour la réunion délivrée par leur intermédiaire financier.

L'actionnaire souhaitant utiliser la faculté de vote par correspondance pourra demander, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, un formulaire auprès de :
Madame Véronique Lamy, directeur financier, Eurogerm SA 2, rue du Champ Doré, Parc d'Activité du Bois Guillaume - 21850 Saint-Apollinaire.

Il est rappelé que, conformément à la loi :

- le formulaire de vote par correspondance, dûment rempli, devra parvenir au siège social de la Société trois (3) jours au moins avant la date de la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire une attestation de participation établie par le dépositaire de leurs actions ;
- l'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Des questions écrites peuvent être envoyées au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, soit au plus tard le 19 septembre 2008 :

- au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, adressée au président du Conseil d'Administration, ou
- à l'adresse électronique suivante : investisseurs@eurogerm.com.

Conformément à la loi, tous les documents qui doivent être communiqués aux assemblées générales seront tenus, dans les délais légaux, à la disposition des actionnaires au siège social. Cet avis de réunion tiendra lieu d'avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour ou aux projets de résolutions.

Le Conseil d'Administration

Calendrier de la communication financière

10/12/2008 : publication des résultats semestriels

Contacts

Eurogerm
Jean Philippe Girard – Président Directeur Général
Tel. : +33 (0)3 80 73 07 77
investisseurs@eurogerm.com

NewCap.
Communication Financière et Relations Investisseurs
Emmanuel Huynh / Estelle Guichard
Tel. : +33 (0)1 44 71 94 94
eurogerm@newcap.fr